

CONCERTATION

1^{RE} CONFÉRENCE
TERRITORIALE

DE LA

JEUNESSE

Les **ACTES**

Lundi 13 novembre 2017

Hôtel de Région - BORDEAUX



SOMMAIRE

Préambule	› 3
La Conférence Territoriale de la Jeunesse (CTJ), c'est quoi ?	› 4
Ouverture de la Conférence Territoriale de la Jeunesse	› 6
Prise de parole par des membres du collège des jeunes	› 10
Échanges avec les membres de la Conférence	› 11
Éléments de cadrage national sur le dialogue structuré	› 15
Intervention de M. le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de la Gironde	› 17
Ateliers	
- « Faisons-connaissance »	
- « Portraits de la jeunesse en Nouvelle-Aquitaine »	› 20
- « Jeunes et territoires : Parcours de jeunes et inégalités »	
Compte-rendu des travaux en commissions thématiques	› 26
Clôture de la journée	
- Restitution des travaux en commissions	› 32
- Discours de conclusions	
ANNEXES	
Liste des participants à la Conférence Territoriale de la Jeunesse	› 39
Données chiffrées sur la jeunesse en Nouvelle-Aquitaine	› 42
Vos contacts	› 52

Une conférence territoriale de la jeunesse s'est réunie pour la première fois en Nouvelle-Aquitaine, lundi 13 novembre 2017 à Bordeaux.

Prévue par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'Égalité et la Citoyenneté, cette instance de dialogue et de concertation sur la jeunesse permet d'associer des acteurs issus d'horizons divers (jeunes, associations, institutions publiques, acteurs économiques et sociaux) aux grands choix en matière de politiques de jeunesse, et de permettre à toutes celles et ceux concernés d'exprimer des idées et de faire des propositions.

Cette journée a été ouverte par les co-porteurs de la démarche : Pierre DARTOUT, préfet de région Nouvelle-Aquitaine, Alain ROUSSET, président du conseil régional Nouvelle-Aquitaine et Olivier DUGRIP, recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine et chancelier des universités d'Aquitaine.

Trois instances composent la Conférence territoriale de la jeunesse :

- une assemblée plénière de 120 membres, qui définit les orientations de commissions thématiques, fait la synthèse des travaux et propositions, élabore des recommandations pour éclairer les politiques publiques,
- un comité de pilotage, qui assure l'articulation et le suivi des travaux,
- des commissions thématiques, qui recueillent les avis et définissent des solutions concrètes répondant à la notion de parcours chez les jeunes.

Le premier comité de pilotage, réuni le 22 septembre 2017, a validé six thématiques à traiter pour l'année 2017/2018 :

1. Quelle stratégie régionale en matière d'information jeunesse ?
2. Comment faciliter et valoriser l'engagement des jeunes ?
3. Comment favoriser l'accès à la mobilité internationale et infra régionale ?
4. Comment favoriser l'accès des jeunes à un logement ?
5. Quelles actions peuvent contribuer à l'épanouissement et au bien-être des jeunes ?
6. L'orientation et les jeunes, comment mettre en cohérence les acteurs ?

Cette conférence territoriale de la jeunesse se réunira plusieurs fois en commissions entre janvier et novembre 2018 et aboutira à la présentation d'une synthèse des contributions qui sera transmise aux décideurs publics afin d'améliorer les services rendus aux usagers.

Ce document présente le compte-rendu de cette journée.

LA CTJ : (C'EST QUOI ?

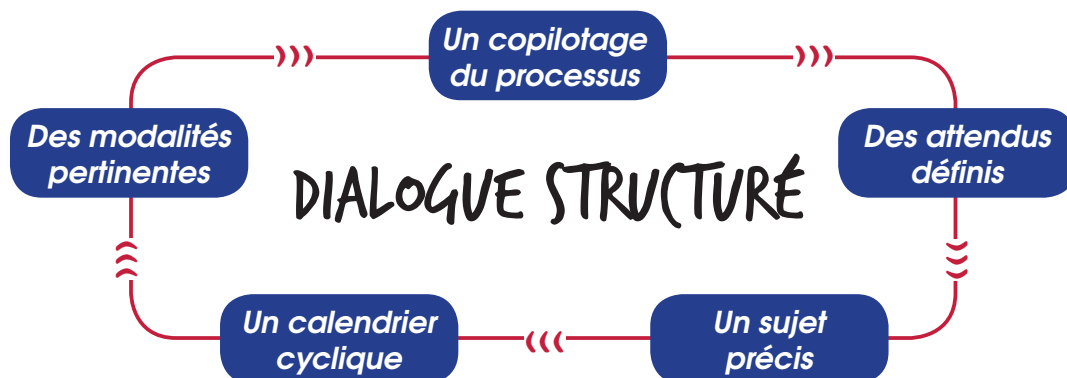
La loi du 27 janvier 2017 relative à l'Égalité et à la Citoyenneté, dans son article 54 prévoit que « Les politiques publiques en faveur de la jeunesse menées par l'État, les régions, les départements, les communes et les collectivités territoriales à statut particulier font l'objet d'un processus annuel de dialogue structuré entre les jeunes, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics. Ce débat porte notamment sur l'établissement d'orientations stratégiques et sur l'articulation et la coordination de ces stratégies entre les différents niveaux de collectivités territoriales et l'État ».

DÉFINITION

Le dialogue structuré est une méthode visant à améliorer l'efficacité des politiques publiques en favorisant le dialogue avec les citoyens et la société civile dans leur conception, mise en place, suivi et évaluation.

Il est **fondé sur la participation**. Il s'agit de mieux organiser des espaces existants de débats et de participation plutôt que d'en créer de nouveaux.

Ces processus sont basés sur les éléments suivants :



Beaucoup de formes de dialogue préexistaient au dialogue structuré : Conseils de jeunes, votes, manifestations, conférences de consensus, consultations publiques... L'idée n'est pas de remettre en cause ces formes de dialogue mais de trouver une architecture pour les organiser et les mettre en synergie pour les structurer.

Cette approche se traduit en Nouvelle-Aquitaine par le lancement de la Conférence Territoriale de la Jeunesse (CTJ), le lundi 13 novembre 2017. Elle est présidée par le Préfet, le Recteur et le Président du Conseil Régional ; cette instance de dialogue et de co-construction s'organise autour d'une assemblée plénière, un comité de pilotage et des commissions thématiques.



CALENDRIER

Les membres de chaque commission s'engagent pour une année.

Calendrier prévisionnel des commissions :

- fin janvier 2018
- au printemps
- fin septembre/début octobre

Ce cycle se terminera par une **nouvelle séance plénière en novembre 2018**.

- + UNE ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE** : lors de cette journée, les **120 membres** qui la composent, sont répartis en **3 collèges** :
- les jeunes ;
 - les institutionnels ;
 - les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et les acteurs économiques et sociaux.

Cette assemblée plénière :

- définit les orientations de commissions thématiques,
- fait la synthèse des travaux et propositions des commissions thématiques,
- propose des recommandations pour éclairer les politiques publiques.

- + UN COMITÉ DE PILOTAGE** se réunira plusieurs fois dans l'année. Il assure l'articulation, le suivi et la synthèse des travaux.

- + DES COMMISSIONS THÉMATIQUES**, co-animées par l'État et la Région, ont pour objectifs la définition de solutions concrètes répondant à la notion de parcours chez les jeunes.

6 THÉMATIQUES

Le premier comité de pilotage, qui s'est réuni le 22 septembre 2017, a validé les **6 thématiques suivantes pour l'année 2017/2018** :

- 1) Quelle stratégie régionale en matière d'information jeunesse ?
- 2) Comment faciliter et valoriser l'engagement des jeunes (à travers notamment le service civique et la démocratie lycéenne) ?
- 3) Comment favoriser l'accès à la mobilité internationale et infra régionale ?
- 4) Comment favoriser l'accès des jeunes à un logement ?
- 5) Quelles actions peuvent contribuer à l'épanouissement et au bien-être des jeunes ?
- 6) L'orientation et les jeunes, comment mettre en cohérence les acteurs ?



› **Nolwenn Mante**, *membre du collège des jeunes :*

Mesdames et Messieurs bonjour et bienvenue au lancement de la conférence de la jeunesse. Nous sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui à l'Hôtel de Région. Je suis Nolwenn Mante et voici Alexandre Lebon. On va vous accompagner toute la journée dans cette conférence. La journée va se dérouler en trois temps : dans un premier temps, nous allons avoir un cadrage politique, ensuite nous aurons une formation et des informations. On terminera par tout ce qui est propositions et ateliers.

› **Alexandre Lebon**, *membre du collège des jeunes :*

Nous sommes très heureux d'accueillir chaleureusement aujourd'hui Alain Rousset, Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, mais également Olivier Dugrip, Recteur académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'Académie de Bordeaux et chancelier des universités d'Aquitaine, et le représentant du Préfet de Région, Monsieur Bahègne. Nous allons tout de suite laisser la parole à Monsieur Rousset.

› **Alain Rousset**, *Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine :*

Merci. Je suis très heureux que vous m'ayez accueilli chez moi, très heureux ! Je suis avec Nathalie Lanzi, qui, dans l'exécutif, dans le gouvernement de la Région si j'ose dire, est responsable de la jeunesse en même temps que du sport, de la culture et du patrimoine.

Je suis très heureux d'avoir cette première conférence, qui a été décidée par la loi, à l'instigation de l'Europe, d'ailleurs, ici, en Nouvelle-Aquitaine. Cette manifestation est d'autant plus importante qu'elle est au cœur des stratégies de la Région. Il faut commencer par bien rappeler ce qu'est une Région. A la différence des autres pays démocratiques, les Régions françaises ont, certes, moins de pouvoirs, mais elles ont comme responsabilités tout le domaine de la formation, qu'elle soit initiale, continue ou d'apprentissage. Le débat aujourd'hui sur l'apprentissage fait suffisamment tourner les médias pour qu'on puisse le redire. Elles s'occupent aussi, dans le même temps, de tout ce qui concerne l'activité économique : l'accompagnement des entreprises, la création d'entreprise, le développement des entreprises. Il y a donc, quelque part, un lien entre la jeunesse et l'insertion professionnelle, qui est à la fois le parcours de la vie des jeunes et le développement économique d'une région : comment une entreprise se développe, comment elle recrute, et comment elle offre des possibilités de parcours professionnel et de réussite. En France, le combat pour la décentralisation est permanent. Les Régions ont obtenu de s'occuper, d'être en charge de l'orientation. Vous avez vu que nous avons, dans les thèmes que nous allons traiter, celui de l'orientation. C'est pour nous, en Nouvelle-Aquitaine, un thème, un choix et une stratégie essentiels. Quand on choisit sa formation, quand on choisit son orientation, on réussit sa formation à 98%. Et quand on réussit sa formation, on réussit son insertion professionnelle.

Vous mesurez donc le combat qui est le nôtre, qui est de permettre une information aux jeunes, dans un modèle extrêmement complexe, dans une société extrêmement complexe. Nous ne sommes plus dans les années 1950, quand les métiers, les orientations professionnelles étaient assez simples. Aujourd'hui la diversité d'offres professionnelles, et la complexité d'accès à l'information, rendent cette tâche plus compliquée. Nous aurons besoin, j'aurai besoin de vos conseils dans ce domaine-là. Nous devons lever un paradoxe, une sorte de contradiction dans ce moment que l'on vit. Jamais nous n'avons été assailli par autant de capacités d'informations : le numérique, les réseaux, nous donnent accès au monde entier. Mais en même temps, jamais nous n'avons eu non plus autant de jeunes qui décrochent de leur formation. C'est un défi pour les pouvoirs publics. C'est un défi pour l'Etat, et le Recteur, je pense, en dira un mot tout à l'heure. C'est un défi pour la Région, sur lequel, nous, en Nouvelle-Aquitaine, nous nous sommes particulièrement engagés, avec une coopération tout à fait intéressante avec le Québec, avec le Canada, qui a mis en place des dispositifs intéressants.

Cette conférence, c'est aussi un lieu de rencontres. Je regardais la composition des trois collèges qui ont été évoqués tout à l'heure, toutes les structures qui ont été créées : celle pour le Service Civique des jeunes, le forum français de la jeunesse, les missions locales, le centre social... Et puis il y a le collège des institutions, il y a bien entendu les agglomérations, il y a les départements, qui sont avec l'Education nationale en charge des collèges ; il y a les communes et les communautés de communes, qui sont en charge des écoles ; il y a bien entendu la totalité de la région, je vois Châtelleraut, Brive, la Gironde, la Charente-Maritime... Il y a aussi les différents représentants de l'Etat, les universités, les élus de la

Région, le Rectorat - Olivier Dugrip s'exprimera tout à l'heure. Et puis il y a aussi beaucoup de mouvements de jeunesse, d'éducation populaire, et des acteurs économiques et sociaux, qui montrent la richesse extraordinaire de notre tissu associatif. Je rappelle que la France a une force étonnante : c'est la loi de 1901, sur la création et l'autonomie du tissu associatif, la capacité – contrairement à la loi Le Chapelier, qui est une vieille loi du début de la République. Cette loi de 1901 est extraordinaire, elle nous est enviée par le monde entier. Si vous êtes dans un quartier, que vous êtes énervé par ce que fait le maire sur les permis de construire, vous créez votre association. Voici quelques années, les jeunes, avant de faire leur service militaire, créaient une association sur les conscrits. Et ce sont aussi toutes les associations humanitaires, environnementales... Et il y a ce tissu associatif de jeunesse, qui est représenté ici par de grandes associations comme la Ligue de l'Enseignement, le Planning Familial, l'UCPA, mais aussi des structures comme les Maisons Familiales et Rurales, les Eclaireurs et Eclaireuses de France, la FCPE...

Cette conférence est si exceptionnelle en matière de représentativité, qu'il faut qu'elle débouche sur quelque chose de plus que des discours convenus. C'est la liberté qui doit prévaloir dans cette assemblée. C'est le dépassement de chacune de nos structures. C'est l'écoute et la construction, et il faudra qu'il se constitue des groupes de travail. Qu'est-ce qu'attend la Région de cette conférence dont la loi lui a confié l'organisation ? C'est qu'elle permette de réfléchir aux différentes politiques publiques, d'une part, et aux différentes alertes sociales, éducatives et économiques, d'autre part.

Sur les politiques publiques, tout est ouvert. Le problème du logement des jeunes est-il réglé ? Non, même si j'ai la prétention de dire qu'en Nouvelle-Aquitaine il l'est plus qu'ailleurs. Ce que nous faisons avec le CROUS pour le logement des étudiants fait qu'on a construit ici 30% du logement étudiant neuf de France. Est-ce que sur l'orientation on est bon – en sachant qu'il y a une partie de cette politique que l'Education nationale garde, une autre que nous essayons de faire ? Il faudra qu'il y ait des témoignages pour faire émerger des points particuliers sur le sport, sur la culture... Qu'est-ce que le Service Civique aujourd'hui, qu'est-ce que la coopération ? Un des jeunes avec qui nous dialoguions ce matin avant l'ouverture parlait de bienveillance : comment faire pour devenir une société positive ? Les Français font émerger dans les opinions publiques beaucoup de pessimisme. Certes il y a des raisons d'être pessimiste, pour certains. Mais ce ne sont pas ceux qui ont le plus de raison de l'être qui l'expriment. J'exprime volontairement ces idées en désordre, pour que vous fassiez le job de la reconstruction. C'est un défi.

Il y a un autre défi, dans le monde actuel, et qui me semble important. Il faisait d'ailleurs l'objet ce matin d'une émission sur France Culture : c'est le racisme, l'antisémitisme, toutes les formes de racisme. S'il y a un groupe qui peut s'exprimer contre le racisme, c'est bien les jeunes.

C'est de tout cela que vous allez débattre – si vous en décidez ainsi. Je me permets de dire que ce sont en tous cas les attentes de la Région. Elles sont importantes, car elles sont au cœur de chacune de nos préoccupations, au cœur de nos stratégies, et au cœur de la vie.

Je vous remercie de votre travail.

› **Alexandre Lebon :**

Merci beaucoup, M. le Président. Vous soulignez la richesse et la diversité de nos territoires en matière de jeunesse, et la nécessité pour nous de construire un avenir positif. Nous voulons aussi souligner la présence parmi nous de M. Dujol qui est chargé interministériel à la jeunesse, et qui représente l'Etat. Il faut rappeler que la Conférence Territoriale de la Jeunesse est aussi un programme d'Etat, et que nous avons son représentant avec nous. On peut l'applaudir, et nous allons continuer avec l'intervention de M. Dugrip.

› **Olivier Dugrip,** *Recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'académie de Bordeaux, Chancelier des universités d'Aquitaine*

Merci. Monsieur le Directeur régional représentant le Préfet de la Nouvelle-Aquitaine, Monsieur le délégué interministériel, Monsieur le Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Mesdames et Messieurs les élus régionaux, Mesdames et Messieurs.

Je voudrais vous dire tout d'abord le plaisir que j'éprouve à être ce matin parmi vous pour le lancement de cette première Conférence Territoriale de la Jeunesse de Nouvelle-Aquitaine. C'est une première en Nouvelle-Aquitaine, mais c'est aussi, et il faut le signaler, une première en France. Il faut remercier pour cette initiative Monsieur le Président du Conseil Régional, et Monsieur le Directeur Régional de la Jeunesse,

qui ont magnifiquement organisé les choses, entre l'accueil dans ce splendide hémicycle et cette journée de travail, pour nous permettre d'échanger tous ensemble, de faire le bilan de ce qui a été fait, mais aussi, car nous y serons très attentifs avec le Président du Conseil Régional, le Délégué interministériel et le Préfet de Région, recueillir vos avis, vos suggestions, vos propositions sur ce que vous attendez, et sur ce que, demain, nous pourrions mieux faire ensemble pour les jeunes Néo-Aquitains.

Nous ouvrons ce matin un grand espace de dialogue et de concertation, qui doit se saisir de toutes les politiques de jeunesse dans un cadre transversal. C'est évidemment dans cette approche transversale, mêlant l'ensemble des politiques publiques régionales et nationales, que cette conférence devra être une véritable force de proposition. C'est là une mission qui est très importante, dont vous êtes porteurs les uns et les autres. Je voudrais vous saluer, individuellement, pour votre présence, votre engagement – qui ne m'étonne pas, d'ailleurs, car je retrouve parmi vous un certain nombre de jeunes aquitains qui participent très activement aux CVL, aux CAVL, et à toutes les instances de concertations organisées par l'Education nationale. Cela traduit la constance et la force de votre engagement au service de vos camarades, il faut le souligner.

Les sujets qui seront abordés seront bien évidemment variés. Ils traduisent la diversité des préoccupations matérielles et intellectuelles qui sont les vôtres. Vous me permettrez, en ma qualité de recteur, de me concentrer sur l'un des axes principaux de toute politique de la jeunesse : l'éducation.

Même si l'éducation doit être envisagée comme un tout, dans lequel l'Education Nationale occupe une place qui est très importante, sans être, évidemment, exclusive. La mission de l'école, c'est de créer pour chaque jeune, pour chaque élève, les conditions de sa réussite scolaire, en lui permettant d'acquérir des savoirs et des compétences. L'école y a un rôle tout à fait essentiel, mais elle n'est pas la seule : elle s'y emploie avec le soutien et la collaboration active des collectivités territoriales, et je tiens ici à saluer la qualité du partenariat qui est le nôtre avec le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, mais aussi avec l'ensemble des services de l'Etat (Directions régionales de la Jeunesse, de l'Agriculture, dont je salue les représentants), l'ensemble des associations qui apportent une contribution très active à la bonne exécution de notre mission éducative. Je voudrais également associer à ces remerciements les parents d'élèves, qui sont des acteurs à part entière de la communauté éducative, et qui jouent évidemment, vous le savez mieux que personne, un rôle éminent pour vous permettre de devenir des adultes et d'entrer pleinement dans la vie. Si l'essentiel des savoirs et des compétences est transmis sur le plan scolaire, d'autres, bien évidemment, sont transmis ou acquis par de multiples autres cadres : familial, associatif, culturel, sportif, qui représentent pour chacune et chacun de vous autant d'occasions d'engagement.

Dans notre région académique, nous avons accordé, tous ensemble, la plus grande vigilance à la fluidité, à la sécurisation des parcours des élèves, pour vous permettre de construire votre parcours en exerçant votre libre-arbitre, et en vous donnant la possibilité de laisser libre cours à vos intérêts et à vos goûts, dans une association étroite avec vos capacités et vos compétences. Je voudrais signaler à cet égard, l'important travail que nous avons réalisé avec le Conseil régional, pour permettre à tous les élèves de la Région Nouvelle-Aquitaine de construire un parcours sécurisé. Nous avons, dans le cadre des académies de Bordeaux, de Limoges et de Poitiers, défini le même dispositif, avec les mêmes règles, les mêmes calendriers, les mêmes temporalités, les mêmes bonifications de parcours, pour vous permettre désormais de construire votre parcours lycéen sur les trois académies de la région, sans qu'il y ait d'obstacles tenant aux frontières administratives. Nous sommes, je crois, l'une des seules régions de France, à ce jour, à offrir cette possibilité aux jeunes collégiens et lycéens.

Cette plus grande souplesse des cursus passe, bien évidemment, par un approfondissement de la dynamique de persévérance au sein de nos établissements, et je tiens à saluer l'initiative mise en œuvre par le Président du Conseil Régional en matière d'aide aux devoirs pour tous les lycéens, afin que vous puissiez construire ces parcours de réussite. Nous avons aussi souhaité favoriser la flexibilité des parcours entre l'enseignement professionnel et l'apprentissage pour permettre à tous les jeunes aquitains qui le souhaitent – et ils sont très nombreux – de construire un parcours d'insertion sans contrainte, sans rigidité, afin qu'ils puissent construire un parcours de réussite.

Dans ce parcours, nous avons bien évidemment à cœur de permettre à tous les élèves de partager les mêmes valeurs républicaines. Elles représentent beaucoup pour la jeunesse de notre pays. Nous devons les partager, qu'il s'agisse de l'égalité des chances pour tous, du respect de l'autre dans ce qu'il a de différent, du partage des mêmes règles de vie en collectivité, dans nos établissements scolaires mais aussi ailleurs,

de l'égalité des filles et des garçons, qui est souvent menacée alors qu'elle est tout à fait essentielle dans une société développée comme la nôtre. Il faut aussi développer l'apprentissage de la démocratie, et nous nous y employons dans tous les conseils que j'évoquais tout à l'heure. Et enfin, il s'agit de développer le sens de l'engagement. Tout cela doit contribuer à la construction d'une école de la confiance, qui doit être attentive, bienveillante, dans laquelle chacune et chacun doit se sentir bien pour construire tout ce qu'il porte en lui-même. Organisée il y a quelques jours à peine en partenariat avec le conseil régional, une opération telle que la deuxième édition de « CVL, parlons-en », qui a réuni à Angoulême l'ensemble des élus aux Conseils de la Vie Lycéenne de la région académique, témoigne, s'il était besoin de le souligner, du dynamisme, de l'engagement, du sens des responsabilités de tous les jeunes lycéens aquitains. Je tiens à vous en féliciter. Cette instance a naturellement pour objectifs de poursuivre les réflexions qui peuvent être engagées dans les instances spécifiques à l'Education Nationale.

La poursuite du développement du Service Civique témoigne aussi de notre volonté de vous permettre de vous engager pour défendre les valeurs auxquelles vous croyez et de les mettre au service des autres jeunes aquitains. Le Ministre de l'Education Nationale a souhaité, en particulier, que ce dispositif soit pleinement mobilisé pour la mise en œuvre du dispositif « Devoir fait » dans les collèges, qui porte une grande ambition d'égalité et de réussite pour tous les jeunes collégiens. Je souhaite que vous soyez nombreux à vous engager dans ce dispositif du Service Civique, pour aller aider nos jeunes collégiens à faire leurs devoirs, partout sur le territoire aquitain. Je souhaite recruter plus de 1180 volontaires du Service Civique, c'est donc un grand enjeu régional sur lequel je vous appelle à vous mobiliser.

Je voudrais aussi évoquer, car c'est d'une actualité immédiate, le vaste plan étudiant qui vient d'être lancé conjointement par la Ministre de l'Enseignement Supérieur et le Ministre de l'Education Nationale, afin d'accompagner les lycéens et les étudiants vers la réussite. Notre système, actuellement, ne fonctionne pas bien. Il ne permet pas à chaque lycéen d'avoir la poursuite d'études qu'il souhaiterait dans l'enseignement supérieur, il laisse une grande place au tirage au sort, ce qui est fondamentalement injuste et inefficace. Nous devons donc travailler tous ensemble à la mise en place d'un nouveau dispositif pour garantir à chaque lycéen le droit à poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur dans la voie qu'il aura choisie : BTS, IUT, classe préparatoire, école d'ingénieur, université, écoles d'architecture ou d'agronomie, partout où il le souhaitera. Nous avons suffisamment de place pour accueillir tous les jeunes aquitains, il ne doit y avoir aucune inquiétude à cet égard.

Par-delà ces dispositifs de poursuite d'études, il nous faut travailler ensemble à la définition de tous les aspects de la vie étudiante, que sont l'orientation et l'organisation du premier cycle, mais aussi toutes les conditions de vie comme le logement et la santé. Nous allons réformer la sécurité sociale étudiante, de telle manière que vous puissiez désormais bénéficier de la sécurité sociale, et cela va se traduire par une restitution de pouvoir d'achat à tous les jeunes étudiants pour un total de 100 millions d'Euros dès l'année prochaine. C'est donc une évolution qui est tout à fait considérable pour chacune et chacun de vous.

Tout ce dispositif n'a qu'un seul objectif : vous donner la possibilité de construire votre parcours scolaire et universitaire dans une société ouverte sur le monde qui donne à chacun la chance de construire son propre devenir.

Je voudrais consacrer un dernier mot, à cette ouverture, à l'international qui est tout à fait essentiel dans notre monde ouvert. Vous souhaitez à juste titre être des citoyens européens et des citoyens du monde, pour partager avec tous les autres jeunes qui forment avec nous le monde et l'Humanité. C'est un objectif poursuivi par le Président de la République, qui souhaite donner à chaque jeune Français, durant son parcours scolaire et universitaire, de vivre une expérience européenne, internationale, d'aller découvrir un pays étranger, et d'enrichir ainsi ses compétences linguistiques, culturelles, et humaines.

C'est un grand enjeu, un objectif tout à fait essentiel. Nous avons commencé à y travailler ensemble en région Nouvelle-Aquitaine, en réunissant voici quelques semaines le Comité Régional de la Mobilité, qui partage ces grands enjeux. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire l'agence Erasmus Plus, qui est installée à Bordeaux, et dont nous fêtons le trentième anniversaire. Son objectif est de permettre à tous les jeunes d'aller faire un séjour à l'étranger. Je souhaite que nous développions ces possibilités de poursuite d'études pour tous. Nous avons pris de grandes initiatives dans la Région pour étendre aux jeunes engagés dans la voie professionnelle ce qui se fait pour les étudiants de la voie générale : il faut qu'ils soient plus nombreux à pouvoir aller à l'étranger, et que nous profitions de notre position géographique transfrontalière, mais aussi de tous les dispositifs de jumelage et d'échange qui nous lient à la plupart des

pays européens. Je n'oublie évidemment pas – et je rejoins là les préoccupations du Président du Conseil régional – ce que nous pouvons faire en direction des pays en voie de développement.

Cela fait beaucoup de sujets et de préoccupations. Sur chacun d'entre eux, nous sommes, les uns et les autres, porteurs de politiques publiques. Mais nous sommes aussi – et surtout – en attente de vos propositions, de vos suggestions. Car l'objectif de ces politiques publiques, c'est bien évidemment de répondre à vos besoins et de vous permettre de construire votre parcours et votre personnalité. Merci donc pour les idées que vous allez nous faire partager, et je vous souhaite une excellente journée.

› **Alexandre Lebon :**

Merci beaucoup Monsieur le Recteur. Vous soulevez ici le point de l'engagement des jeunes au sein des établissements, et la nécessité de nous réunir pour parler des enjeux de l'éducation dont l'orientation, et vous parlez également du développement des valeurs européennes. Nous saluons l'arrivée de Monsieur Dartout, qui est Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine. Merci de votre présence.

› **Nolwenn Mante :**

Nous allons poursuivre avec une intervention de deux membres du collège 1, celui des jeunes, qui s'est réuni hier pour préparer cette journée. Je vous demande d'accueillir Agathe Huot et Alexandre Limenton.

PRISE DE PAROLE

PAR DES MEMBRES DU COLLÈGE DES JEUNES

› **Alexandre Limenton :**

Bonjour à toutes et à tous, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Monsieur le Recteur de région académique, Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence Territoriale de la Jeunesse, chers collègues.

Nous voulions tout d'abord saluer l'initiative de la création de cette conférence, co-organisée par la Région, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, le Rectorat, et les différents collèges participant à cette réflexion. Cet événement, qui est une première en France, se tient un 13 novembre, jour commémoratif des attentats du Bataclan. Nous vous proposons d'observer une minute de silence, en mémoire de cet événement qui a été très important pour la jeunesse. Nous avons à cœur de parler de cet événement aujourd'hui, car la jeunesse a été la principale cible de ces attentats. Depuis, des mesures ont été prises, mais il s'agit d'aller au-delà et de réfléchir à la construction du 21^{ème} siècle tout en prenant en compte la place des jeunes dans notre société.

[Minute de silence]

› **Agathe Huot :**

La place des jeunes dans la société est souvent discutée. On parle, depuis plusieurs années, du désengagement des jeunes dans la vie politique. Dans nos échanges d'hier pour se préparer à la conférence, nous avons pu constater que ce n'est pas le cas. Nous, les jeunes, sommes très engagés dans tous types d'organisations : dans la vie associative, dans la vie politique, dans la vie entrepreneuriale, dans la vie lycéenne. Nous sommes nombreux dans le collège des jeunes à être engagés : Loïc et Alexandra sont engagés dans le Service Civique, Yacine et Khawla sont engagés dans la vie politique, Aloïs a monté sa propre start-up, Alexis, Anderson et Nolwenn travaillent, eux, au quotidien, à améliorer la vie des lycéens. Les jeunes sont donc engagés, ils veulent s'engager dans la vie politique, mais il leur en manque parfois les moyens.

On parle aussi régulièrement de la défiance des jeunes vis-à-vis de la vie politique. Il faut s'interroger : que serait cette défiance, et qu'est ce qui la provoquerait ? Les politiques sont efficaces, mais parfois les jeunes ne se retrouvent pas en elles. Nous voulons aujourd'hui apporter nos idées et notre expérience de jeunes au quotidien pour que ces politiques deviennent adaptées à la vie de chacun et à celle de tous les étudiants, les lycéens, les jeunes actifs, les bénévoles, tous les jeunes qui constituent notre région.

Je voulais rebondir sur ce qu'a dit tout à l'heure Monsieur le Président de Région dans son discours, quand il a parlé de représentativité. On en a parlé également hier. Nous ne sommes peut-être pas assez

pour représenter toute la jeunesse qui compose notre région, mais on représente assez bien sa diversité. Le collège des jeunes est composé de jeunes issus d'une diversité de milieux sociaux, géographiques, politiques. Nous avons eu hier un brainstorming qui a généré de nombreuses idées très variées, et nous avons pu voir que cette diversité a mené à une réelle cohésion, à une vraie cohérence dans le discours. On a d'ailleurs tous participé à la rédaction de notre intervention.

Notre but, c'est que cette cohésion qu'on a instinctivement créée entre nous hier soit incorporée dans l'échange qu'on va avoir aujourd'hui avec les autres collèges et les institutions politiques. Nous voulons construire ensemble une cohésion, parce que nous savons que c'est comme ça, avec notre expérience et vos moyens, qu'on va pouvoir faire évoluer les choses. Nous voulons co-construire des politiques territoriales « Jeunesse » adaptées, avec vous.

› **Alexandre Limenton :**

Vous, décideurs politiques, vous détenez les moyens. Nous, les jeunes, nous vivons au quotidien vos politiques « jeunesse ». Nous avons un vrai souhait de cohésion tout au long de l'année entre nous, jeunes, et vous, élus, basée sur une relation de confiance.

La Conférence Territoriale de la Jeunesse est un défi pour nous tous. Nous, membres du collège « jeunes », sommes optimistes car nous avons confiance dans nos institutions pour que demain les décisions qui concernent les jeunes soient partagées.

Nous acceptons de relever ce défi. Et vous ?

› **Alexandre Lebon :**

Merci beaucoup Agathe et Alexandre, vous rappelez la volonté des jeunes de travailler de façon positive avec les institutions, les associations, et les acteurs en général.

Passons maintenant à un temps d'échange, pour répondre aux questions concernant le programme, les enjeux, la volonté... Nous avons la chance d'avoir les représentants ici, nous sommes preneurs de toute question, de tout échange pour cette matinée.

ECHANGES

AVEC LES MEMBRES DE LA CONFÉRENCE

› **Françoise de Rouffignac, Conseillère Départementale CD17**

Bonjour, je représente ici le département de la Charente-Maritime et en particulier Dominique Bussereau, son Président. J'ai été interpellée, en tant qu'élue (et même jeune élue puisque je ne suis conseillère départementale que depuis 2 ans et demi et que je ne détiens pas d'autre mandat important) habitant une petite commune rurale, par ce que vous avez dit quand vous avez dit que vous aviez du mal, vous, les jeunes, à rentrer dans la vie politique par manque de moyens. Je n'en suis pas convaincue : si je ne prétends pas être jeune, je suis rentrée dans la vie politique parce qu'on est venu me chercher, parce qu'il y avait un besoin de parité pour le conseil départemental, et comme cela a aussi été le cas, d'ailleurs, pour le conseil régional. A mon avis le problème n'est pas un manque de moyens, c'est un manque de places qu'on vous fait. Alors je relève volontiers le défi que vous avez lancé, parce que je trouve que l'on a besoin de faire un tuilage.

Je ne sais pas si je serai réélue dans 3 ans, à la fin de mon mandat, mais je sais que tout ce que j'aurai appris, j'ai envie de le transmettre. C'est difficile d'apprendre les choses comme ça. Certains font des carrières d'élus 20 ans, 30 ans, 40 ans... C'est bien, ils apprennent beaucoup de choses, ils ont beaucoup de choses à nous transmettre, mais il y a un moment où il faut qu'il y ait une vision différente de celle des années précédentes. Je ne dis pas que cette vision a été mauvaise, je dis qu'il faut un renouvellement de génération, et que le fait que vous soyez ici aussi nombreux, avec cette mixité, cette parité, cela fait chaud au cœur de nombreux élus qui sont là, mais aussi de ceux qui sont absents et à qui je transmettrai ce que vous avez dit, et ce que vous allez dire cet après-midi.

› **Alexandre Lebon :**

Merci beaucoup. Y a-t-il des réactions sur cette question du manque, non de moyens mais de place ?

› Agathe Huot :

Je vous rejoins sur le fait que ce n'est pas forcément un manque de moyens, mais plus simplement un problème de communication. On était tous d'accord dans le collège des jeunes, hier, pour en parler. On s'attendait par exemple à être plus nombreux que ça aujourd'hui. Nous, nous avons été contactés via les associations auxquelles on appartient, mais les autres jeunes, autour de nous, n'ont pas connaissance de cet événement. Les jeunes ne sont pas au courant de tous les moyens qui existent à leur service. Ces moyens existent, mais les jeunes ne les connaissent pas forcément, ils ne les trouvent pas forcément, même quand ils les cherchent, et on ne vient pas vers nous pour nous proposer de participer à ce genre d'événement. Nous, nous avons eu cette chance, mais autour de nous nos camarades ne sont pas au courant de ce qu'il se passe.

› Alexandre Lebon :

Merci beaucoup. L'information vers la jeunesse est une de nos thématiques, dont on aura l'occasion de reparler dans la journée. A-t-on d'autres réactions ?

› Madame Junqua, Directrice Adjointe de l'Agence Régionale de Santé

Je voudrais rebondir sur la proposition que faisaient les deux représentants du collège « jeunes ». La santé est au cœur des préoccupations des jeunes, qui sont une cible prioritaire de nos politiques puisque c'est l'âge où se construisent les comportements favorables à la santé. Nous avons un grand nombre de dispositifs et d'actions que nous déployons en lien avec l'ensemble des institutions représentées autour de la table, comme la Région, la DRJSCS ou le Rectorat. Nous travaillons aussi notre politique en association étroite avec les acteurs et les usagers de la santé, ce que nous appelons la démocratie sanitaire. Mais nous n'y avons pas de représentants des jeunes, aussi j'aimerais proposer qu'on crée un collège « jeunes », pour bien s'assurer de la co-construction de nos politiques, et que nos actions soient adaptées aux besoins et aux attentes des jeunes en la matière, du plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte. Vous êtes donc très représentatifs de notre cible prioritaire. Nous n'avons pas, dans nos instances de la démocratie sanitaire, de représentants des jeunes, des jeunes étudiants, des lycéens, des jeunes qui sont quand même très éloignés des dispositifs santé, qui ont des difficultés, des jeunes en formation professionnelle. Je voudrais que vous soyez à nos côtés pour accompagner et faire en sorte que nos politiques vous touchent au plus près de vos préoccupations.

› Nolwenn Mante :

Merci beaucoup pour votre intervention. J'ai cru voir qu'il y avait d'autres questions ?

› Kentin Plinguet, membre du collège « jeunes »

Bonjour à tous, je suis ici au nom du MJCF86. Je n'étais pas là hier pour la rédaction du discours, et mon intervention va porter sur les trois discours qui ont été faits ici.

Je voudrais d'abord une réponse claire de la Région : on est ici en Conférence Territoriale de la Jeunesse pour quoi ? On est ici pour se faire entendre, et je n'ai pas envie, moi, de parler à des éponges qui ont déjà décidé, au final, une politique régionale de la jeunesse. J'ai envie qu'on parle et qu'on soit entendus et écoutés. Il y en a marre que les jeunes soient invités pour servir de caution. Sur le plan étudiant, je ne suis pas du tout d'accord sur le fait que ce serait quelque chose de bien. Il y a encore 36 étudiants à Poitiers qui sont en attente d'affectation, à Bordeaux l'Université a été saisie en justice pour avoir fait de la sélection. La fin du tirage au sort, oui c'est bien, mais le plan étudiant c'est – même si c'est un mot qu'on ne veut pas prononcer – la sélection qui est mise en place. C'est la sélection à l'entrée, par des prérequis. C'est peut-être l'égalité des chances, mais ce n'est pas l'égalité des droits.

Monsieur Dugrip a parlé de 1180 volontaires en Service Civique. C'est énorme. Mais pourquoi 1180 ? Parce que ça va coûter moins cher à la Région : employer des gens à 35h en CDI, cela coûte cher. Croyez-vous qu'être sous-payé, être payé un tiers du SMIC, ça suffise pour vivre pour 1180 jeunes ? Un tiers du SMIC ? C'est que dalle ! Ce n'est absolument rien ! On ne peut pas vivre avec un tiers du SMIC, je suis désolé.

Je ne partage pas non plus l'avis des représentants du collège « jeunes » quand ils disent que les politiques ont été efficaces. Elles ne le sont pas. Quand on supprime la gratuité d'accès à la culture, au sport, qui était en place en Poitou-Charentes, quand on remet en place la TIPP alors que des milliers de jeunes pouvaient aller au travail en payant l'essence moins cher, je ne considère pas que les politiques jeunes soient efficaces.

Enfin, je ne suis pas optimiste. Je ne pense pas qu'on doive faire un constat positif. Le constat est grave, chez les jeunes, en France : c'est de la précarité, c'est du chômage de masse, il faut peut-être qu'on ouvre les yeux, à un moment, et qu'on réalise qu'à la sortie du master il y a 25% des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi. Qu'à la fin du doctorat il y a 14% des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi. Que les jeunes sont les premiers touchés par la précarité. Qu'on est 25% de jeunes au chômage. Qu'on est des millions à vivre en dessous du seuil de pauvreté. Que les bourses, ce n'est pas assez. Qu'on a besoin d'un salaire étudiant parce qu'on est des jeunes travailleurs, même si on est en formation. Quand j'entends dire que le Service Civique permet à des jeunes de s'engager, je rappelle que les associations aussi aident à s'engager.

Sur l'intégration des étudiants au régime général de la sécurité sociale, on est pour. Par contre, détruire ensuite cette sécurité sociale en supprimant les cotisations sociales, on est totalement contre.

› **Alexandre Lebon :**

Je veux juste rappeler que le but de la Conférence Territoriale de la Jeunesse c'est justement d'amener un dialogue. On n'est pas ici pour parler de politiques qui sont déjà mises en place, il y a d'autres moyens pour cela. Ici, notre but c'est de mettre en relation les acteurs, et de construire quelque chose de positif. On veut bien croire qu'il y a certaines revendications par rapport à certaines politiques déjà mises en place, mais le but ici c'est de mettre en place une nouvelle politique.

› **Nathalie Lanzi**, *Vice-Présidente de Région*

Je vais répondre, puisque vous attendiez une réponse de la Région. J'en profite pour excuser le Président Rousset qui s'est absenté, et je vais parler au nom de l'ensemble de mes collègues ici présents. Ce n'est pas une énième assise, une énième réunion pour faire plaisir aux gens. Ce serait mal nous connaître, et mal connaître Alain Rousset. D'abord, il y a cette volonté de co-construire ensemble, avec l'Etat, c'est dans les textes. Mais avant, oui, il y a un temps institutionnel auquel nous ne pouvons échapper. Après, c'est la mise en œuvre, la mise en action de groupes de travail, avec une volonté, au fur et à mesure de l'année, de voir ce qui se passe dans ces groupes et dans les commissions pour être efficace tout au long de l'année et faire des propositions en ce sens.

C'est le même modèle que pour le sport et la culture. Suite à la Conférence Territoriale du Sport, il y a déjà des règlements d'interventions qui ont été votés par les élus régionaux dans cette salle, qui émanent des travaux de cette conférence territoriale. Il est donc hors de question que la conférence d'aujourd'hui soit une machine pour se faire plaisir. Si nous travaillons aujourd'hui, si les jeunes ont préparé cette journée hier après-midi, si toutes les personnes ici présentes, et que je remercie, prennent une journée sur leur emploi du temps, c'est qu'elles y voient un enjeu, une efficacité, une visibilité, un travail pour les jeunes qui, nous ne l'oublions pas, sont au cœur de nos politiques. Voilà la volonté de la Région.

› **Nolwenn Mante :**

Est-ce qu'on a d'autres réactions ?

› **Agathe Huot :**

On voit, Kentin, que tu as beaucoup de choses à dire, et c'est très intéressant. Nous ne sommes pas tout à fait d'accord sur la forme, et c'est d'ailleurs dommage que tu ne sois pas venu avec nous hier, parce que nous sommes vraiment dans une optique optimiste, très optimiste. Si tu ne l'es pas, nous, nous le sommes. C'est la première Conférence Territoriale de la Jeunesse. Nous, hier, on a porté un discours, on est optimiste et c'est ce qu'on a voulu transmettre aujourd'hui. Nous voulons avoir une cohésion, on est là pour faire bouger les choses, et nous avons confiance. Il ne faut pas tout de suite partir du mauvais pied, en disant « ça ne va pas, ça ne va pas, ça ne va pas ». Il faut déjà savoir ce qu'il y a en place, comment on peut l'améliorer, et créer, si besoin, d'autres choses.

On veut juste que tout le monde, y compris nous au sein du collège jeunesse, soit dans une optique optimiste, positive, et de cohésion.

› **Timon Olivier**, *membre du collège « jeunes »*

Je n'étais pas là non plus hier pour la préparation. Je veux demander à Kentin : mec, tu as fait un Service Civique ? Parce que moi, oui. Ce ne sont pas des emplois sous-payés, il faut bien faire la différence. Il y en a peut-être qui sont des emplois sous-payés, cachés. Mais la plupart du temps, les jeunes en Service

Civique, ce sont des jeunes qui, comme moi, ne savent pas quoi faire. Je ne savais pas quoi faire, et j'ai fait un Service Civique. J'en suis ressorti avec une expérience monumentale. Alors, 1200 places en plus, moi je trouve que c'est bien, mais que ce n'est pas assez. Il faudrait viser à un Service Civique universel, que n'importe quel jeune puisse faire un Service Civique à la sortie du lycée, pour réfléchir à ce qu'il veut faire.

Alors dire simplement « Le Service Civique, c'est n'importe quoi, c'est juste des emplois sous-payés », quand on n'en a pas fait un soi-même... Si tu penses que c'est n'importe quoi, qu'est-ce que tu fais là ?

› **Alexandre Lebon :**

On te comprend très bien. On va rapidement conclure parce que notre timing est assez serré, mais on aura l'occasion de rediscuter tout ça, c'est le but de la journée. N'oublions pas que nous sommes tous là pour construire quelque chose, de façon positive. C'est comme ça que je vois la jeunesse.

Je vois qu'il y a beaucoup de questions, mais malheureusement on ne va pas avoir le temps d'y répondre maintenant, on doit enchaîner sur notre planning. On aura l'occasion d'y revenir cet après-midi sur les groupes de travail.

› **Nolwenn Mante :**

On va laisser la parole à M. Dujol, qui est Délégué Interministériel à la Jeunesse et qui va nous présenter des éléments du cadrage national.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

SUR LE DIALOGUE STRUCTURÉ

› **Jean-Benoît Dujol**, *Délégué Interministériel à la Jeunesse*

Merci mademoiselle. Monsieur le Préfet, Monsieur le Recteur, Madame la Vice-Présidente, je voudrais d'abord vous dire à quel point je suis ravi et heureux d'être parmi vous ce matin, et de voir que les échanges ont pris un tour à la fois vif et passionnant dès cette séance d'ouverture. Je m'excuse donc d'en revenir à des propos plus institutionnels.

Cette première Conférence Territoriale de la Jeunesse s'inscrit dans une série d'orientations et d'actions qui sont portées de longue date par le Ministère que je représente, qui est en charge de la jeunesse et qui est aussi celui de l'Éducation Nationale. Ces orientations sont de deux ordres, et je voudrais les rappeler devant vous.

C'est d'abord l'importance de co-construire les politiques de la jeunesse avec les bénéficiaires, avec les jeunes, pour aboutir à des politiques qui soient plus ajustées, plus performantes, et plus proches des besoins réels des jeunes dans leur quotidien et dans leur territoire - les jeunes, tels qu'ils sont, où ils sont, avec leurs aspirations et leurs expertises. On vient d'en voir l'illustration avec l'échange sur le Service Civique.

La deuxième orientation, qui je crois est portée de longue date par mon ministère, c'est la nécessité de bâtir, au niveau local, des politiques de jeunesse qui soient vraiment transversales, cohérentes, décloisonnées, qui réunissent l'ensemble des acteurs qui s'intéressent aux jeunes et aux politiques de jeunesse.

Ces deux orientations sont étroitement solidaires. Seules des politiques complètement transversales, décloisonnées, peuvent répondre aux aspirations profondes des jeunes. Elles doivent donc, en conséquence, être conçues par eux et avec eux. Dans cette optique, le Ministère de l'Éducation Nationale, et celui chargé précédemment de la jeunesse, a mis en œuvre toute une série de programmes et de dispositifs que je voudrais rapidement citer avant d'en revenir au cœur de ce qui est le dialogue structuré. En premier, il y a eu le Plan Priorité Jeunesse 2012-2015, qui illustre, je crois, cette idée de transversalité et de décloisonnement, et la participation des jeunes au processus de décision. Deuxième action très concrète, le Programme Investissement d'Avenir et son volet jeunesse. Il a été doté de 54 M€, et a bénéficié à 16 projets. Je le mentionne, parce que trois de ces projets sont de Nouvelle-Aquitaine et ont reçu 9M€ au titre du PIA. Et ces projets ont des intitulés assez éloquentes : « Les Jeunes s'en mêlent », dans le bocage bressuirais, « La Jeunesse pour l'Avenir », dans le val de Garonne, et les Pôles territoriaux de Coopération Jeunesse, en Gironde, portés par l'association Convergence Habitat Jeunes. Je fais ce rappel simplement pour illustrer qu'il y a un souci, évidemment, de structurer les choses au niveau national, mais aussi celui de soutenir des projets très concrets sur les territoires. Un troisième élément de politique publique qui a été mis en œuvre dans cette logique : l'installation, au mois de janvier, du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse. C'est une sorte de parlement des politiques « jeunesse », qui associe pleinement les acteurs jeunes et de jeunesse à la délibération publique.

Ce sont les noyaux centraux, au niveau national, de ce que j'appellerais le dialogue structuré, avec le dernier élément, qui est le cœur de ce à quoi je voulais en venir : la loi Égalité-Citoyenneté du 27 janvier 2017. Cette loi consacre plusieurs articles au rôle de la Région dans les politiques de jeunesse, et à l'organisation de l'expression des jeunes en matière de politique publique, en instaurant notamment, dans sa dimension territoriale, le dialogue structuré.

Il semble admis aujourd'hui par tous que les politiques publiques les plus efficaces sont celles construites avec les citoyens, au plus près de leur quotidien. C'est tout le sens de la loi du 27 janvier, et notamment de son article 54. Cet article comporte 4 éléments étroitement solidaires et complémentaires, bien qu'ils soient d'inégale portée.

Le premier, c'est une relance de la politique information jeunesse, donc la volonté de réformer fondamentalement ces points d'accès que vous connaissez sans doute, pour en faire des points d'information beaucoup plus à même de répondre aux véritables préoccupations des jeunes.

Le deuxième point, c'est de confier à la Région, et c'est sans doute la disposition la plus structurante, le rôle de chef de file vis-à-vis des autres collectivités territoriales en matière de politique de jeunesse.

Le troisième élément, c'est de favoriser le développement et la croissance des conseils de jeunes qui existent d'ores et déjà à tous les échelons des collectivités locales.

Le quatrième de ces éléments solidaires, et c'est celui qui nous occupe le plus ce matin, c'est l'instauration d'un dialogue structuré territorial, inspiré du modèle européen, comme on l'a vu ce matin dans la petite vidéo qu'on a vue en commençant, un dialogue qui a pour finalité de participer à la construction d'une stratégie régionale pour la jeunesse, qui sera co-pilotée par l'Etat et la Région. Ce dialogue structuré, tel qu'il existe au niveau européen, est à présent entré dans la vie des acteurs de la jeunesse, et a fait preuve de sa pertinence et de son efficacité. Il a semblé, de ce point de vue, être un outil susceptible de répondre efficacement à la volonté d'organiser les choses au niveau territorial. L'outil, tel qu'il a été transposé à l'échelon territorial, s'éloigne évidemment dans sa forme et dans plusieurs éléments de ce qu'il est au niveau européen, pour s'adapter au contexte qui est le vôtre. Il est d'abord modifié au regard de son échelle territoriale – le législateur, dans la loi Egalité-Citoyenneté, n'a pas précisé à quel niveau devait se faire le dialogue structuré, mais comme il fait mention par ailleurs du rôle spécifique de la Région en tant que chef de file, vous en avez tiré, à bon droit, la conclusion que c'était au niveau régional qu'il fallait consacrer ce dialogue structuré. L'autre différence tient à l'identité des parties prenantes au dialogue structuré. Cet outil prévu par la loi est très large : il associe les jeunes, les pouvoirs publics, mais aussi l'ensemble des représentants de la société civile. Au niveau européen, ce dialogue est beaucoup plus étroit puisqu'il y a simplement les associations de jeunesse et la Commission Européenne. Enfin, dernier élément de différence : la finalité de ce dialogue structuré, qui, aux termes de la loi, réside dans l'établissement d'orientations stratégiques et dans l'articulation et la coordination de ces stratégies entre les différents niveaux de collectivités territoriales et de l'Etat. Alors qu'au niveau européen, en revanche, les sujets sont imposés par les ministres des Etats membres, ce qui laisse moins de place à la flexibilité.

En dépit de ces différences, je crois que les fondamentaux, eux, sont exactement les mêmes entre le dialogue structuré territorial et le dialogue structuré européen : des jeunes acteurs des processus de décision, des attendus précisément définis, des sujets précis, et pas, comme cela a pu être dit à l'instant, un prétexte pour associer les jeunes à la photo, et un calendrier qui s'inscrit dans la durée. Ce n'est pas une conférence « one shot », on s'inscrit dans une durée, de suivre et d'évaluer les actions qui sont entreprises. Et ça, ce sont des points communs à la fois au dialogue structuré territorial et au dialogue structuré européen.

Comment se lancer dans cette dynamique ? Puisque c'est une première, vous essayez un peu les plâtres. On a essayé, au niveau de l'Etat, de lancer une réflexion collective pour outiller l'ensemble des Régions qui souhaitent se lancer dans cette démarche, et essayer de défricher, de définir ensemble ce que pourrait être ce dialogue structuré. On s'est réuni le 26 septembre dernier, avec l'Etat, avec les associations d'éducation populaire, au sein du CNAJEP, avec un rôle tout particulier pour l'ANACEJ, que je voudrais saluer parce qu'elle a joué un rôle évidemment moteur dans ces différentes instances qui permettent l'expression des jeunes auprès des pouvoirs publics. On a tenu cette réunion le 26 septembre dernier, avec une délégation très importante de Nouvelle-Aquitaine, je tiens à les remercier, et on a essayé de définir ensemble ce qui pouvait constituer un dialogue structuré territorial pertinent et de qualité. On a discuté des modalités de pilotage, et notamment de ce qu'était cette position de chef de file. On a aussi posé beaucoup de questions – c'est votre rôle aujourd'hui d'apporter des réponses – sur les objectifs qui pouvaient être visés par ce dialogue structuré. S'agit-il de mettre en place un processus qui permette de mieux montrer à la société civile les politiques liées aux jeunes ? Est-ce qu'il faut favoriser – c'est plutôt notre sentiment – la transformation des politiques publiques telles qu'elles sont organisées aujourd'hui ? On a aussi discuté du périmètre du dialogue structuré – ça, c'est plus délicat. Doit-il porter uniquement sur les compétences de la Région, ou sur l'ensemble des questions qui impactent le parcours des jeunes ?

On a aussi discuté de la mise en œuvre d'un travail collaboratif entre l'Etat, les collectivités, le monde associatif, qui nécessite, c'est un préalable indispensable, une interconnaissance accrue des acteurs, et donc des modalités d'association qui pouvaient intervenir entre ces différents acteurs. Il y a aussi la volonté, et cela vient d'être illustré à l'instant, de mobiliser largement les jeunes, tous les jeunes, quels que soient leurs horizons, leur milieu socio-professionnel, leurs occupations, pour s'assurer d'une pluralité d'expression. On a aussi réfléchi aux espaces pertinents pour accueillir ce dialogue structuré. Veut-on utiliser les espaces créés par la loi, comme la conférence territoriale de l'action publique, ou créer une

nouvelle assemblée ad hoc ? Vous avez fait le choix, et je crois que c'était le choix pertinent, de créer une instance dédiée à ce dialogue structuré. Mais ne faut-il pas aussi envisager des espaces d'expression qui soient infra-régionaux ? Et si on crée des espaces infra-régionaux, comment articuler les espaces régionaux et les espaces infra-régionaux ? Donc, beaucoup de questions, et encore peu de réponses de portée générale.

Le dialogue structuré territorial appartient aux acteurs locaux. L'initiative prise aujourd'hui par la Nouvelle-Aquitaine en réunissant la conférence territoriale de la jeunesse fait donc figure de précurseur et apportera certainement à d'autres territoires, sinon des réponses, au moins une source d'inspiration. Je me réjouis donc d'avoir l'honneur et le privilège de participer à vos travaux. Le dialogue structuré sera ce que vous voudrez bien en faire. Le programme que vous avez bâti pour cet après-midi illustre bien l'ambition qui est la vôtre en la matière, et je ne peux que me réjouir d'être là parmi vous, ce matin. Je vous remercie.

› **Nolwenn Mante :**

Merci beaucoup M. DUJOL, nous nous réjouissons aussi de votre présence. Je vais passer la parole à Pierre DARTOUT, Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Gironde.

INTERVENTION

› **Pierre Dartout,** *Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de Gironde*

Madame la Vice-Présidente, Monsieur le Recteur, Monsieur le Délégué interministériel, Mesdames, Messieurs, chers amis. Cela me fait d'abord très plaisir d'être parmi vous – et je vous prie de m'excuser si j'ai dû changer un peu mon heure d'arrivée, j'ai été pris par une réunion assez urgente ce matin à 9h00. Cela me fait très plaisir, parce que c'est la première fois, finalement, à part les moments où il m'a été donné d'intervenir devant des étudiants, d'avoir un amphithéâtre composé d'autant de jeunes. Ce n'est pas très fréquent, c'est même pour moi assez inédit, je tiens à vous exprimer, de ce fait, une certaine satisfaction et un certain plaisir.

Je vous remercie tous de votre présence, et d'avoir répondu à notre invitation, au Président de Région, à M. le Recteur et à moi-même. Je ne veux pas revenir sur certains points qui ont été parfaitement bien exprimés, indiqués, par ceux qui ont parlé avant moi. Il y a néanmoins un certain nombre de choses sur lesquelles il faut insister, car elles sont très importantes.

La première, comme on vous l'a dit : pourquoi une co-construction, une coordination ? Parce qu'il y a de multiples services, institutions, collectivités, qui interviennent dans le domaine de la jeunesse, et qu'il faut trouver une instance pour les réunir et pour coordonner ce qu'ils font, tous les efforts qu'ils mènent, dans le domaine éducatif, de la santé, de la cohésion sociale, dans l'ensemble des domaines possibles.

La deuxième chose qui me semble extrêmement importante, et vous en êtes la démonstration, c'est que les jeunes doivent être étroitement associés à la réflexion sur la définition et la mise en œuvre de ces politiques. Comment une politique nationale est mise en œuvre sur un territoire, dans notre région, cela mérite que l'on consulte au plus près les jeunes qui sont directement bénéficiaires, et je dirais aussi utilisateurs, de ces politiques. Alors, de ce fait, votre présence, le fait que sur une longue période, selon la méthode qui a été utilisée par ces groupes de travail, vous allez être étroitement associés est quelque chose qui me paraît extrêmement positif. Qui, mieux que vous, peut parler des jeunes dans votre diversité ? Parce que les jeunes, ce n'est pas quelque chose d'homogène. C'est d'abord des territoires différents. Etre jeune dans un territoire rural, ou ici à la métropole, ce n'est pas pareil. Etre jeune, c'est différent selon les catégories sociales dont vous êtes issus. Etre jeune, aussi, c'est différent selon les formations et les parcours que vous faites. Mais cette diversité constitue une richesse, et doit nous permettre au mieux de voir de façon précise quels sont vos besoins, quelles sont vos demandes, quels sont vos espoirs, vos ambitions, mais aussi vos difficultés. Pour la France, la jeunesse, c'est un atout très important. Il y a peu, au sein de l'Europe aujourd'hui, de pays qui ont, du fait de leur démographie, de leur taux de natalité, une part de jeunes aussi importante même si elle est beaucoup moins importante que celle que j'ai connue, qu'a connue la classe d'âge dont je fais partie, qui est celle du baby boom, c'est-à-dire des naissances connues dans les années 1940-1950 et au début des années 1960. La France, avec la Grande-Bretagne et l'Irlande, partage cette spécificité au sein de l'Europe qui est d'avoir un nombre plus important de jeunes que les autres. D'autres pays sont dans une situation où leur population à la fois va vieillir, et va décliner, ce

qui est une très mauvaise chose. Le fait que nous ayons ces jeunes, en France, est un atout très important. C'est une force pour l'avenir, c'est un atout pour notre pays – un pays qui n'a pas de jeunesse est un pays qui n'a tout simplement pas d'avenir. Cela a été dit à de nombreuses reprises, sous des expressions différentes, mais c'est cela la réalité des choses.

Cela veut dire que nous avons besoin de répondre aux aspirations de cette jeunesse dans l'intérêt même de notre pays, et pas simplement dans votre intérêt à vous. Les principaux problèmes sont, pour certains d'entre vous, des problèmes de qualification, de formation, d'éducation, mais aussi des problèmes de mobilité, notamment pour ceux d'entre vous qui habitent dans des territoires éloignés des centres urbains, des problèmes d'autonomie et de précarité. Nous avons donc trois grands enjeux, qui recouvrent tous les enjeux possibles et qui font que nous devons apporter des solutions – sans qu'elles soient, bien sûr, parfaites, parce que la perfection n'est pas possible – face à ces problèmes que vous exprimez et que vous rencontrez, et qui peuvent être autant de handicaps pour vous. Mais à côté des handicaps vous avez des atouts, du fait de votre âge, du fait que la vie s'ouvre devant vous, et de l'énergie que vous déployez – et l'énergie qu'on a à 20, 25 ans, je suis bien placé pour le savoir, est bien plus forte que celle qu'on a à 60 ans, et c'est une chance extraordinaire que vous devez de préserver.

Je n'assisterai pas à toute la conférence, mais j'ai entendu, déjà, beaucoup de choses. Ce n'est pas non plus la première fois que je parle avec des jeunes, je suis père de famille, il m'arrive bien sûr de dialoguer avec des jeunes, et je considère que ce que j'ai entendu ce matin est très intéressant.

J'ai listé un certain nombre de sujets : les problèmes de formation, de qualification, de mobilité, de précarité, et d'autonomie. Il y a quelque chose à savoir : même si la perfection, encore une fois, n'existe pas, beaucoup de progrès ont été faits, notamment dans notre pays, depuis 40 ou 50 ans. L'accès à l'enseignement supérieur, fort heureusement et fort utilement, est bien supérieur à celui que j'ai connu quand j'étais étudiant. C'est quelque chose qu'il faut prendre en compte. Beaucoup de progrès existent, d'ordre économique, d'ordre social, d'ordre culturel, d'ordre sociétal, qui font qu'il y a un certain nombre d'améliorations dans vos conditions de vie et d'existence, dans la construction de vos vies, qui sont apportées. Même si, encore une fois, tout n'est pas parfait, et qu'il y a de nouvelles difficultés qui s'annoncent, de nature différente, comme le vieillissement de la population, le changement climatique, des phénomènes de crise économique, en temps utiles il faut bien sûr répondre à ces sujets. Le premier point, c'est donc de ne pas oublier qu'on a fait beaucoup de progrès même s'il reste encore beaucoup à faire.

La deuxième chose que je voudrais vous dire, c'est qu'il faut, dans cette démarche d'optimisme et d'ouverture d'esprit, être fier de la France, de notre pays, qui, certes, comme tous les pays, a des insuffisances, et même des défauts, des facteurs de blocage, mais qui est un pays qui, sur le long terme, a fait beaucoup pour sa cohésion sociale, pour ses territoires, et pour ses jeunes. Et puis il faut être fier de l'Europe. Vous avez très justement, et c'était un moment assez fort, demandé tout à l'heure une minute de silence pour les victimes des attentats du 13 novembre. Deux jours avant, il y avait le 11 novembre, qui a marqué en 1918 la fin d'un immense gâchis. La guerre, en Europe, a fait des millions de morts, des millions d'orphelins. Aujourd'hui nous sommes dans un continent qui, même s'il connaît encore des problèmes, est pacifié, apaisé. Vous êtes jeunes, tous, très jeunes. Vous n'avez pas l'expérience, si ce n'est par la lecture des livres d'histoire, de ce que cela a été avant. Sachez que cette paix, cet apaisement, nous les devons à l'Union Européenne, au fait que les nations européennes sont unies, partagent des objectifs en commun, des ambitions communes, et qu'on se sort – cela a été le cas entre la France et l'Allemagne – des querelles du passé qui ont coûté beaucoup de vies et beaucoup d'énergie.

Troisièmement, je voudrais vous parler de politique. Je suis fonctionnaire, donc par définition je n'en fais pas. Mais je veux vous dire qu'il faut participer à la vie politique, en étant dans une formation politique, c'est possible, mais aussi en respectant ses droits et ses obligations, comme par exemple le fait d'aller voter, de s'intéresser à la chose publique. Il y a trop de jeunes qui ne participent pas au scrutin, alors que c'est essentiel. Vous n'étiez pas nés, mais à une date récente, la majorité des pays en Europe ne votait pas librement. Jusqu'à la fin des années 1980 les pays d'Europe de l'Est ne votaient pas librement. Jusqu'à la fin des années 1970, l'Espagne, le Portugal et la Grèce ne votaient pas librement. Il faut tenir compte de ce fait : la capacité de voter, d'avoir un système démocratique, n'est pas quelque chose qui a été toujours acquis, et partout. Cela existe dans notre pays depuis longtemps, sauf entre 1940 et 1944, et il faut en profiter. C'est une chance unique pour que vous, vous puissiez décider de votre sort, puisqu'on peut maintenant voter à partir de 18 ans, et je me demande même s'il ne faudrait pas encore abaisser l'âge

en matière électorale.

Quatrième chose, il faut être optimiste, et faire preuve de l'ouverture d'esprit nécessaire. Je suis quand même assez frappé de voir que beaucoup de jeunes en France ont une très grande ouverture d'esprit, bien supérieure à celle que nous avons au même âge, et je m'en félicite. Il faut continuer à avoir cette ouverture d'esprit. Je pense par exemple à ce qui a été dit tout à l'heure sur la mobilité internationale, et qui fait l'objet d'une réflexion au sein de cette conférence. Il y a le programme Erasmus, il faudrait l'étendre à d'autres. C'est une excellente chose : il faut connaître les autres, il faut être ouvert sur les autres cultures, sur comment pensent les autres ailleurs en Europe et dans le reste du monde. Il faut être ouvert, accueillant, curieux, et aller vers les autres. A votre âge, cela est tout à fait possible, plus, d'ailleurs, qu'à un âge plus avancé.

Voilà ce que je voulais vous dire, et aussi qu'il faut toujours être, à votre âge, sans trop de préjugés. Il ne faut pas être enfermé dans des carcans stériles. Il faut être assez ouvert, audacieux, très libre dans son comportement mais aussi responsable. En mettant en œuvre ces qualités et ces vertus, on peut aller loin, à condition bien sûr de jouer le plus collectif possible.

Merci à tous et à toutes d'être venus. Je sais que vous êtes issus de l'ensemble des territoires de cette région, moi-même je suis issu d'une ville de cette région où j'ai fait toutes mes études. J'en suis un enfant aux racines profondes, je sais ce que c'est que les territoires qui ne sont pas forcément les plus riches, ceux où il est moins facile de vivre que dans d'autres. Je voulais vous dire toute ma confiance en vous, pour l'avenir de notre pays.

Merci.

ATELIERS

ATELIER « FAISONS-CONNAISSANCE »

Activités « brise-glace » pour apprendre à se connaître et pour renforcer l'esprit de groupe.

ATELIER « PORTRAITS DE LA JEUNESSE EN NOUVELLE-AQUITAINE »

par **Gérard MOREAU**, Directeur des études et **Marc JOUBERT**, Chef de projets d'action régionale à l'INSEE Nouvelle-Aquitaine¹

Introduction (diapo 1²)

Alors que le terme générique « la jeunesse » semble désigner une population homogène, nous allons voir qu'il n'en est rien. Les jeunes sont au contraire très différents en matière de niveau de formation, d'autonomie résidentielle, d'accès à l'emploi, autant de dimensions que nous aborderons.

Qu'entend-on par jeune ? Il s'agit ici des jeunes femmes et hommes ayant entre 15 et 29 ans, c'est-à-dire entre la fin de la scolarisation obligatoire et le moment où la plupart des jeunes ont réalisé les principales transitions suivantes : fin des études, insertion dans l'emploi, installation dans un logement autonome, etc. Comme nous le verrons, la population des jeunes se transforme radicalement durant ces 15 années.

Pour rendre compte de la diversité des jeunes, nous irons aussi dans les territoires et verrons que les jeunes sont très différents d'un territoire à l'autre, par exemple en matière de niveau de formation.

Mais pour commencer, **quelques chiffres clés sur la démographie des jeunes** : Combien de jeunes en Nouvelle-Aquitaine actuellement ? Et combien dans quelques années dans une région vieillissante à l'image de la France ?

Dans une population totale de 5,9 millions d'habitants, on compte 947 000 jeunes de 15 à 29 ans (diapo 2) ; ils représentent donc 16% de la population de Nouvelle-Aquitaine (21 % en 1990), contre 18 % en France métropolitaine. Selon cet indicateur, la Nouvelle-Aquitaine est la région la plus âgée de France après la Corse.

Et la Nouvelle-Aquitaine vieillirait encore au cours des prochaines années selon nos projections : à l'horizon 2050, il pourrait y avoir 1 million de personnes en plus en Nouvelle-Aquitaine, dont 900 000 seniors de plus ! La conséquence en serait que la part des jeunes sera encore moindre dans la population totale, à hauteur de 15 % en 2050.

Toutefois, et c'est une spécificité de notre région, le nombre de jeunes progressera de près de 10 % en Nouvelle-Aquitaine alors qu'il stagnera en France métropolitaine.

Revenons au présent et examinons comment la situation des jeunes varie au fil de l'âge.

Les 15-29 ans, une tranche d'âge en transitions

En moyenne, entre 15 et 29 ans, nous avons par exemple 38 % de jeunes qui sont en études (élèves ou étudiants) et 36 % en emploi exclusivement (diapo 3) ; outre ces 2 situations les plus fréquentes, d'autres situations concernent des effectifs moindres : apprentissage, chômage, cumul études et emploi ;

Mais comme souvent derrière la moyenne se cachent des disparités, et la situation des jeunes de 15 ans diffère radicalement de ceux de 29 ans. Ainsi, à 15 ans (diapo 4) c'est la scolarité qui prédomine pour s'effacer régulièrement au profit d'autres situations ; ainsi, la place de l'apprentissage s'affirme dès 16 ans

1 - Cette intervention s'appuie sur les trois études suivantes : Moins de jeunes en Nouvelle-Aquitaine, mais un peu plus longtemps en études - Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 14 ; Les jeunes Néo-Aquitains habitent-ils chez leurs parents ? - Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 21 ; Plus d'un jeune de 18 à 29 ans sur deux est en emploi - Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 18

2 - Les diapositives référencées dans ce texte sont présentées en annexes.

(diapo 5) ; puis c'est le chômage et surtout l'emploi qui prennent une place croissante au fil des ans, tandis que le poids des études se réduit jusqu'à devenir marginal à 29 ans (diapo 6).

90 000 jeunes peu diplômés en Nouvelle-Aquitaine et 154 000 diplômés du supérieur

En matière de disparité des jeunes, une dimension cruciale est le niveau de formation initiale acquis par les 500 000 jeunes ayant fini leurs études ; une préoccupation récurrente est le décrochage des jeunes et le fait que certains sortent des études sans aucun diplôme. Combien sont-ils et quelle proportion de jeunes représentent-ils en Nouvelle-Aquitaine ?

Avec 90 000 jeunes très peu diplômés, soit 18 % des 15-29 ans hors des études, la situation semble relativement favorable en Nouvelle-Aquitaine en comparaison régionale (diapo 7) : c'est certes moins bien qu'en Bretagne et dans les Pays de la Loire (moins de 15 % des jeunes concernés) mais mieux qu'en PACA, Hauts de France et Corse où la part est supérieure à 20 %.

En même temps, on observe que la part des diplômés du supérieur en Nouvelle-Aquitaine est moins favorable qu'en Île-de-France, en tête de très loin, ainsi qu'en Bretagne et Pays de la Loire également bien placés ici. Au final, les situations intermédiaires, du CAP au BAC, sont prépondérantes en Nouvelle-Aquitaine.

Pourquoi ? Il y a vraisemblablement plusieurs facteurs qui jouent, qu'il s'agisse d'une économie qui offre moins de postes de cadres et davantage de professions intermédiaires ou d'une offre différente de formations supérieures.

Les femmes plus fréquemment diplômées, en relation avec une scolarisation plus poussée

Et en Nouvelle-Aquitaine comme ailleurs, les femmes ont des meilleures performances que les hommes en termes de formation initiale (diapo 8) : elles sont plus diplômées en relation avec une scolarisation plus poussée. Cela se traduit par une moindre proportion de femmes n'ayant obtenu aucun diplôme et une plus forte diplômée du supérieur.

35 000 jeunes en cumul emploi-étude : des secteurs d'activité évoluant selon l'âge et la qualification

Au cœur des transitions que connaissent des proportions croissantes de jeunes, c'est la situation de cumul études-emploi, qui peut survenir pour différentes raisons : besoin de financer ses études, volonté d'acquérir de l'expérience professionnelle, passage obligé dans le cursus ...

Pour les 35 000 jeunes qui sont dans cette situation en Nouvelle-Aquitaine, les motifs de ce cumul diffèrent selon leur âge, de même que le secteur dans lequel ils travaillent (diapo 9). Jusqu'à 20 ans, plus d'1 sur 2 travaillent dans l'industrie, la construction ou le commerce ; après 20 ans ce sont les activités dans l'administration, enseignement, santé, action sociale qui les occupent majoritairement. Un critère qui différencie fortement les emplois des étudiants qui travaillent est le lien avec leur cursus d'études. Parmi les étudiants qui travaillent, moins de la moitié exerce une activité prévue par leurs études (stage, internat de médecine, attachés temporaires d'enseignement et de recherche à l'université ...) et plus de la moitié exerce des activités sans lien avec les études, correspondant souvent à des postes moins qualifiés et à temps partiel (serveurs, caissiers). Ces deux grands types d'emploi sont susceptibles d'avoir des répercussions différentes sur les conditions d'études et leur réussite.

Les jeunes de Nouvelle-Aquitaine en emploi : un positionnement différent par rapport à leurs aînés

Lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes sont répartis différemment par secteurs relativement à leurs aînés de 30 à 49 ans (diapo 10). Ainsi, ils sont moins présents dans l'administration publique, enseignement, santé et action sociale mais davantage dans le commerce, transport, hébergement et restauration. Si on les compare maintenant à leurs homologues des autres régions, on les trouve moins souvent dans l'industrie et davantage dans l'agriculture, en résonance avec les spécificités de l'économie de Nouvelle-Aquitaine.

Des jeunes diversement présents sur tous les territoires...

On zoome désormais dans les territoires, au niveau départemental (diapo 11) : on s'aperçoit que les jeunes sont présents dans tous les territoires, avec 50 000 à 100 000 jeunes dans chaque département, à quelques exceptions près (dont la Gironde et la Creuse aux deux extrêmes). Et ils pèsent relativement moins dans la population résidente sur la frange Nord-Est de la région et dans les Landes, et davantage en Gironde, dans la Vienne et dans la Haute-Vienne.

... en moyenne dans des situations différentes

D'un territoire à l'autre, au niveau des zones d'emploi, leur répartition selon les principales situations (études, emploi, apprentissage, ni-ni) varie toutefois largement (diapo 12). La moyenne régionale est

de 38% de jeunes. Elle s'observe dans les zones d'emploi universitaires. Si la présence d'une université peut inciter les jeunes du territoire à prolonger leurs études, il faut aussi y voir l'impact des mobilités géographiques tendant à attirer sur un rayon plus ou moins large les jeunes des territoires voisins souhaitant faire des études longues. Au contraire, la part de jeunes en études est la moins forte dans le nord-ouest de la région. Ils y sont en revanche plus souvent en emploi comme le montre la seconde carte : ce sont généralement des territoires où les emplois industriels sont plus présents et offrent des débouchés aux jeunes. La carte de l'apprentissage ressemble à celle précédente de l'emploi : c'est aussi dans ces territoires plus industriels comme Cognac, Tulle, Oloron Sainte-Marie que l'apprentissage est plus présent. Enfin, et c'est là une forte préoccupation des politiques publiques, les jeunes ni-ni sont très présents dans certains territoires comme dans le Médoc et la vallée de la Garonne et l'entre deux mers. Il faut signaler que ces territoires cumulent des difficultés sociales qui ne concernent pas que les seuls jeunes.

Jeunes ni scolarisés ni en emploi : pas seulement au cœur des villes

Pour continuer avec les jeunes "ni-ni" au niveau territorial plus fin des bassins de vie, on constate que les jeunes "ni-ni" sont présents dans les territoires urbains comme dans ceux plus éloignés des villes (diapo 13) : mécaniquement plus nombreux dans les plus grandes villes plus peuplées, ils représentent une part plus importante des jeunes dans les territoires plus loin des villes déjà mentionnés (ronds rouges). Et certains de ces jeunes "ni-ni" cumulent plusieurs difficultés : faible niveau de formation initiale et chômage de longue durée.

Pour compléter ce panorama rapide de la situation des jeunes en Nouvelle-Aquitaine, on s'intéresse à leur mode de cohabitation. En quelque sorte, jusqu'à quel âge vit-on encore chez ses parents ?

Une autonomie résidentielle progressive au fil des années

Cette autonomie résidentielle est progressive au fil des années (diapo 14). À partir de 20 ans moins d'1 jeune sur 2 est encore chez ses parents. Et si après 20 ans une proportion constante de jeunes vivent seuls, la vie en couple progresse, avec et sans enfants. En moyenne, les jeunes quittent plus rapidement le logement des parents en Nouvelle-Aquitaine qu'ailleurs en France-métropolitaine.

Un départ du domicile parental favorisé par l'emploi

Mais tous les jeunes ne sont pas égaux devant l'accès à l'autonomie résidentielle et le fait de disposer d'un emploi facilite le départ du domicile parental (diapo 15), d'autant plus que le contrat de travail est stable.

Engagement citoyen : la participation électorale en baisse plus forte chez les jeunes

On finit en ouvrant sur la question de l'engagement des jeunes. Cet engagement peut prendre des formes diverses. Nous l'observerons ici à travers la seule participation électorale au cours des derniers scrutins. À cet égard, les jeunes sont plus fréquemment des abstentionnistes systématiques, les 25-29 ans davantage que les 18-24 ans d'ailleurs (diapo 16). Et c'est le vote intermittent, à un tour mais pas un autre par exemple, ou les seules présidentielles et pas les législatives, qui prévaut à hauteur de 62 % (diapo 17).

ATELIER « JEUNES ET TERRITOIRES : PARCOURS DE JEUNES ET INÉGALITÉS »

par **Francine LABADIE**, Coordinatrice de l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

En introduction, la question des jeunes et des territoires résonne avec plusieurs enjeux :

- Le premier, c'est le vieillissement démographique qui accentue les disparités territoriales. La jeunesse est essentiellement urbaine avec de fortes concentrations dans l'Île de France, Rhône-Alpes et Hauts de France. A contrario, dans le quart sud-ouest du pays, votre région et dans le Centre, la proportion des plus de 60 ans est supérieure à celle des moins de 20 ans. Ces déséquilibres démographiques sont particulièrement criants en milieu rural.

- Le second est lié à la réforme territoriale qui dessine un nouvel ordre politique, une nouvelle architecture territoriale mais qui demeure multi-niveaux et donc ne fait donc pas disparaître l'enjeu de l'interterritorialité ; c'est particulièrement vrai pour les politiques de jeunesse qui requièrent des coopérations interterritoriales entre acteurs à différentes échelles. L'enjeu est bien, faut-il le rappeler, « de produire des biens et des services d'intérêt public en adéquation avec une société dont les usages outrepassent constamment les territoires, sans pour autant les renier » (Béhar, Estèbe).

- Au-delà de cette approche du territoire comme construction politique, la sociologie nous invite à appréhender le territoire comme espace de construction sociale. Le territoire constitue aussi un enjeu majeur pour le destin social des jeunes, qui peuvent ; facilement ou pas, selon les priorités de l'action publique, se construire, avec ou malgré, leur territoire de vie.
- C'est enfin un enjeu démocratique, lorsque la fragmentation des espaces, les assignations ou les ségrégations, l'inégal accès aux mêmes ressources accentuent les fractures entre jeunes, lesquelles peuvent conduire au repli, aux crispations, à l'exclusion, voire à la radicalisation.

Je voudrais pour ma part vous proposer dans le court temps imparti, d'interroger le territoire comme espace de socialisation et plus particulièrement le rapport des jeunes aux territoires, en croisant une approche du territoire vécu par les jeunes dans la construction de leurs parcours, avec celle du territoire comme espace de ressources, d'offres de points d'appui pour cette construction. Partant, je voudrais revenir sur la question des inégalités, et en particulier sur le cumul des inégalités sociales et spatiales – les inégalités socio-spatiales- qui vient renforcer les inégalités entre jeunes.

Si j'insiste sur ces deux points, c'est pour souligner que des avancées seraient souhaitables dans l'action publique en faveur de la jeunesse autour de ces deux enjeux : à la fois pour que l'action publique soit plus en adéquation avec les pratiques des jeunes dont les usages du territoire outrepassent constamment les territoires politico-administratifs où l'action publique est mise en oeuvre ; mais aussi pour renouveler les approches de lutte contre les inégalités socio-spatiales. Ceci nous renvoie à la fois à un dépassement des politiques sociales et des politiques territoriales, mais aussi à un développement de la gouvernance, de la coopération interterritoriale pour faciliter l'accès aux ressources.

Les rapports des jeunes aux territoires

Deux aspects : le territoire comme espace de vie, le territoire comme espace de ressources

D'abord le territoire, c'est l'espace où les jeunes grandissent, vivent leurs expériences de jeunesse. C'est un espace de socialisation où ils acquièrent progressivement leur autonomie, interagissent avec d'autres, construisent leur identité individuelle et collective, et par conséquent leur rapport au territoire, en général, leur propre territorialité est parfois au croisement de plusieurs territoires. Les expériences territoriales des jeunes sont diverses et multiples. Les jeunes sont multi-localisés et jonglent avec plusieurs identités territoriales.

Ce territoire est tantôt vécu négativement comme un carcan, comme un espace d'assignation, et même d'exclusion, tantôt vécu positivement comme un espace des sociabilités, des attaches amicales, familiales et culturelles, ou comme espace d'engagements et d'émancipation collective. La construction de la territorialité est étroitement liée à la construction de l'identité, oscillant entre territoire d'ancrage et territoire de projet.

- 1- Pour les adolescents et les jeunes, le territoire est souvent d'abord perçu comme assigné dans le cadre des parcours scolaires. C'est d'abord par leur perception de leur situation d'apprenants et leur participation aux activités locales que s'analyse le territoire vécu. Si la majeure partie des jeunes scolarisés acceptent bien leurs conditions de collégiens, de lycéens, d'étudiants, participent à la vie locale et y trouvent certains avantages, il n'en va pas toujours de même pour certains jeunes des quartiers populaires.
- 2- Ensuite, le deuxième mode important d'appropriation du territoire est lié à la fréquentation des espaces d'expressions culturelles et sociales, et plus généralement de leurs pratiques de sociabilité. Non seulement les jeunes sont pour la majeure partie d'entre eux des « multi-praticiens », mais ils combinent l'appropriation de plusieurs espaces-temps : l'espace de pratiques régulières et formelles d'une ou deux activités culturelles ou sportives, des espaces plus informels de sociabilité constitués de lieux de rencontre souvent en relation avec le premier espace, l'espace d'activités festives lié à un événement public ou entre amis, l'ensemble de ces espaces et de ces temps de convivialités et d'expression étant relayé par un réseau dense de communication interindividuel ou collectif. La socialisation entre pairs se prolonge en effet à travers le numérique, comme élément tout aussi fondamental de construction, de développement et de socialisation.
- 3- Une dernière approche du rapport au territoire des jeunes réside dans l'analyse « des mobilités » des jeunes sur le territoire. Quelles pratiques et quels rapports à la mobilité ont-ils ?

Il est intéressant de s'intéresser en particulier à la mobilité quotidienne des jeunes de quartiers populaires, population cible de supposés effets de quartier : l'idée prévaut selon laquelle ces jeunes subiraient des effets de territoire dans leur socialisation à la fois du fait de la double ségrégation scolaire et résidentielle à laquelle ils sont confrontés. Ils auraient tendance dès lors à se renfermer sur leur quartier, entre pairs. La littérature scientifique montre qu'au contraire, ces jeunes sont mobiles et leur rapport à la mobilité est fort pour deux raisons : la première est que la mobilité leur permet de s'affranchir de leurs familles ; la deuxième est que la mobilité permet d'explorer des espaces inconnus et d'y être confrontés à d'autres normes, codes, comportements, espaces et équipements. Plus encore, pour ces jeunes, il n'y a pas d'opposition entre mobilité et ancrage, mais un continuum entre une socialisation exercée par le quartier et une socialisation exercée par la mobilité. La mobilité a un effet socialisant certain qui peut complètement changer le rapport au quartier, mais qui nécessite une bonne accessibilité aux ressources urbaines, en plus d'un apprentissage, l'acquisition de la capacité à être mobile « la motilité », pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir hérité de dispositions familiales en la matière.

Ceci nous amène au deuxième angle : **le territoire comme espace de ressources pour la construction des parcours.**

Au-delà du sens que revêt le territoire pour les jeunes dans la construction de leur identité et la conquête de leur autonomie, le territoire c'est aussi, de façon plus utilitariste, un ensemble de services, d'offres, d'équipements, de ressources, d'opportunités qui sont plus ou moins accessibles et qui proposent une plus ou moins grande diversité ou qualité de possibilités de soutien et d'accompagnement pour construire sa trajectoire de vie ou encore pour bénéficier d'un cadre de vie visant le bien être. Offre éducative, offre d'insertion, offre de santé, offre de logement, offre de transports, etc.

On observe une inégale répartition de ces ressources sur le territoire français. Les jeunes ont conscience que le territoire et ses ressources peuvent leur ouvrir le champ des possibles et jouer un rôle de levier déterminant dans l'orientation de leurs parcours et même de leurs destins sociaux. Mais ils sont aussi très conscients que toute cette offre est inégalement répartie entre les territoires, qu'il faut parfois pour profiter de ces opportunités, partir de son territoire pour accéder à l'offre de formation, d'emploi, de logement existante dans d'autres territoires.

Ce qu'il faut retenir des inégalités de ressources, c'est qu'on n'est pas seulement en présence de disparités de contextes, les territoires étant différents de par leur histoire, leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques, leurs dynamiques d'action, et, en quelque sorte inégaux par nature. On est bien face à des inégalités subies par une partie de la jeunesse vis-à-vis de l'accès à l'offre de soutien à la construction des parcours, à des inégalités des chances présentant donc un caractère injuste.

Trois grands registres de facteurs interfèrent dans l'inscription spatiale des inégalités :

- D'abord la morphologie sociale des territoires, les caractéristiques des populations qui y résident. Les groupes sociaux, on le sait de longue date, ne sont pas répartis uniformément dans l'espace. Selon que l'on a affaire à des territoires où domine la mixité sociale ou, au contraire, la ségrégation – qui ne concerne pas seulement les populations pauvres et immigrées – l'exposition aux inégalités est plus ou moins importante. C'est particulièrement visible dans le domaine scolaire, où l'environnement familial et ses rapports vis-à-vis de l'école, ses pratiques de choix ou d'évitement d'établissements ou de filières constituent un facteur majeur de réussite scolaire.
- Cet impact des caractéristiques socio-démographiques des territoires est renforcé d'une part par la métropolisation qui contribue à la diffusion de la précarité au-delà des quartiers de la politique de la ville, dans le monde rural ou dans le périurbain qui comportent des populations fragilisées et captives, mais aussi d'autre part par les effets de concurrence et d'attractivité entre territoires.
- Les inégalités découlent enfin des caractéristiques de la structure productive des territoires (secteur d'activité, coût de la main d'oeuvre locale, etc.). La production de richesses est répartie de manière inégale sur le territoire.

L'exercice d'approfondissement de la compréhension des inégalités entre jeunes à travers le prisme territorial montre donc une forte interaction entre inégalités territoriales et inégalités sociales. Les effets de position sociale et les effets de lieu s'articulent les uns aux autres. Le territoire structure les inégalités entre jeunes autant qu'il les reflète.

Ces inégalités socio-spatiales sont nombreuses, plurielles dans leurs formes et complexes. Elles impactent fortement les parcours des jeunes.

- Au premier chef, les parcours scolaires : certains territoires à travers les conditions de scolarisation qu'ils offrent (établissements, filières, encadrement, offre d'éducation non formelle...), favorisent la « sur-réussite », d'autres la « sous réussite ».
- Les parcours universitaires : le même niveau d'ambition éducative ne peut être partout égal, notamment du fait de l'existence d'un clivage entre offre de filières courtes ou de filières longues et de haut niveau, à l'échelle des régions.
- Les parcours d'emploi : les caractéristiques économiques des territoires combinées aux caractéristiques personnelles (niveau de diplôme notamment) sont l'un des déterminants de l'accès à l'emploi. Les discriminations à l'embauche liées à des effets de territoire sont par ailleurs démontrées scientifiquement.
- Les parcours d'autonomie et notamment de décohabitation sont principalement fonction de la situation au regard de l'emploi, mais aussi de l'offre de logement accessible sur les territoires. Le cumul des facteurs d'inégalités débouche ainsi parfois sur une ségrégation territoriale de la jeunesse.

En conclusion, toutes ces dynamiques inégalitaires territoriales font surgir des questions sociales inédites que les jeunes expérimentent dans leurs parcours d'autonomie et face auxquelles les pouvoirs publics peinent à agir. L'enjeu de la justice spatiale revient donc d'une manière renouvelée à l'agenda politique. Il doit être repensé dans le cadre d'une société de la mobilité. On ne peut plus faire abstraction des territoires vécus et des flux de mobilité. Ce nouvel horizon impose aussi de dépasser l'alternative actuelle entre deux types de politiques sociales, les politiques universalistes et redistributives qui s'adressent aux individus en fonction de leur statut, sans prise en compte de leur inscription territoriale, d'une part, et la politique de la ville qui privilégie un traitement territorialisé de la pauvreté concentrée dans des quartiers, d'autre part. Il faut, pour sortir de l'impuissance de ces politiques à appréhender les nouveaux risques sociaux, parvenir à articuler l'entrée par les publics et l'entrée par les territoires, et plus précisément, les parcours individuels et les recompositions territoriales. Autrement dit, inventer des catégories d'action plus dynamiques prenant en compte la situation territoriale.

Cette prise en considération des parcours situés territorialement conduit de façon corollaire à changer de mode d'action et de méthode. Comme le préconise le rapport intitulé *Vers l'égalité des territoires* (Laurent, 2013), il importerait, pour prendre la mesure des nouvelles inégalités, de penser les stratégies de développement territorial en privilégiant une approche en termes de développement humain et pas seulement économique, misant sur le bien-être et l'accroissement des capacités des personnes. Il ne s'agit donc plus tant de réparer et secourir, mais de manière préventive, d'investir socialement dans le développement des capacités des jeunes, notamment la capacité à être mobile, et d'agir en faveur d'une meilleure accessibilité aux opportunités des territoires, ce qui implique des innovations sociales dans le domaine de l'accompagnement des individus afin que chacun puisse véritablement s'approprier des ressources en vue d'une réelle maîtrise de sa destinée sociale, de l'exercice du droit « à une liberté substantielle d'être et d'agir ». Au-delà des individus, en retour, c'est la résilience et le développement durable des territoires qui sont en jeu.

INFORMATION JEUNESSE

Quels objectifs prioritaires en 2018 ?

TABLE 1	TABLE 2
<p>Quel public visé ? Avec quels outils ? Lieu physique ? Outil informatique ? Comment donner des informations efficaces, précises et adaptées aux besoins ?</p>	<p>Comment s'associer pour produire des conseils en accompagnement sur les territoires ? Quels outils ? Comment associer les jeunes ? De quelle information a-t-on besoin ? Comment utiliser les informations ? Comment motiver les jeunes ?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de structures en charge de l'information, nombre d'informations immense voire indigeste, demande du temps, • Gagner en pertinence et en lisibilité. • Réduire les inégalités territoriales. • Construire l'information jeunesse par des représentants des jeunes, demander aux jeunes les outils pertinents. • Des stratégies numériques. • Garder le contact physique, renforcer la proximité, aller sur le terrain. • Cibler l'information. • Jeunes : recherche d'informations concrètes, auprès de proches/numérique (entourages, internet, réseaux sociaux). • Accessibilité aux jeunes en difficultés (éloignés, handicapés). • Replacer la question des jeunes à l'échelle nationale. • Transmettre l'information jusqu'à la localité. • Renouveler le personnel politique. • Donner du sens, ne pas uniformiser les actions. • Avoir des démarches flexibles. • Lors de demandes sur des questions de santé, on ne se tourne pas vers le bon interlocuteur, on se noie dans un flot d'informations : trouver un lieu commun (école). • Etre en pédagogie, en accompagnement des jeunes. L'information ne devrait pas se donner, mais être recherchée par le jeune. 	<ul style="list-style-type: none"> • Portage politique déterminé de façon précise. • Politiques pour les jeunes, doivent prendre en compte les jeunes (par et pour les jeunes). • Mise en réseau et coordination des acteurs. • Connaître des informations sur l'actualité. • Laisser parler et prendre en compte la parole des jeunes, leur faire confiance dans les projets proposés. • Beaucoup de structures pour accéder à l'information : fusion, restructuration. • Proximité et accompagnement. • Message commun : partout le même message, mais pas avec le même vecteur (réseaux sociaux ...). • Adapter les moyens en fonction du territoire. • Moyen de formation : CRIJ > mission ressource des territoires.

BIEN ETRE ET EPANOUISSEMENT

Problématiques et objectifs prioritaires en 2018 ?

TABLE 1	TABLE 2
<p>Comment évaluer le degré d'épanouissement et de bien être des jeunes ? Par quoi commence-t-on ? Quel est le public cible ? Que priorise-t-on ? Parle-t-on d'un épanouissement collectif ou individuel ? L'action publique a des objectifs et une visée, les jeunes ont des attentes ; comment créer une convergence entre cette action publique et les attentes des jeunes ? Comment l'action publique peut être un vecteur de bien-être et d'épanouissement ? Comment évaluer cet épanouissement ? Quelle priorité dans l'action publique pour l'épanouissement et le bien être des jeunes ?</p>	<p>Comment ne pas oublier ce qui existe déjà sur les territoires, oublier ces richesses, en créant des nouvelles politiques publiques ? Soutien au projet des jeunes pas uniquement avec des appels à projet. Comment harmoniser les choses ? Comment donner de la visibilité à ce qui existe ? Comment remettre en question les méthodes de projets, pour mieux prendre en compte les inégalités et notamment les inégalités territoriales ?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Question de mobilité interne au territoire pour créer du lien entre les jeunes : réseau associatif. • Question fondamentale des déplacements. • Quid du numérique ? Beaucoup de jeunes se sentent isolés, enclavés. 1/3 de la population NA vit à Bordeaux. • Quel est l'élément déclencheur qui puisse permettre le rééquilibrage territorial ? Est-ce que cela passe systématiquement par le numérique ? • Définition des objectifs prioritaires à l'échelle d'une nouvelle région. L'harmonisation des politiques pose vraiment question à cette nouvelle échelle. • Les dispositifs des ex-Régions posent la question de la continuité des actions publiques plus locales qui sont « mortes » avec l'avènement de cette nouvelle grande région. • Les acteurs de cette grande région doivent chercher la cohérence des politiques publiques et recenser les initiatives locales pour les faire perdurer. • L'action de régulation des dépenses (hôpital) n'intéresse pas les jeunes, les orientations prises en matière de santé sont dévolues aux ARS. Peut-être faut-il confier cela à d'autres acteurs ? • La CTJ est une opportunité pour reconstruire les choses. Ne pas oblitérer la spécificité des acteurs sur le territoire. • Avoir des objectifs qui peuvent être définis comme prioritaires et qui sont globaux mais qui nécessitent des mises en œuvre opérationnelle territorialisée ou localisée (et/ou sectorielle). • Poursuivre une démarche ambitieuse de concertation avec les jeunes mais garder cette approche institutionnelle pour faire culture commune autour de ces questions de jeunesse. • Equité et équilibre territorial sont des notions extrêmement prégnantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure coordination avec les acteurs, surtout en tant que chef de file. • Nécessité d'un diagnostic territorial transversal pour mieux prendre appui sur ce qui existe déjà, sur les réussites, En faisant en sorte que le bien-être soit un véritable indicateur au même titre que d'autres indicateurs, plus administratifs. • Récupérer les schémas, voir le niveau de réalisation de ces schémas, au regard de la participation ... • Quel est le sens des politiques régionales sur la jeunesse ? Quelle ligne claire ? Est-ce aux institutionnels de se mettre autour de la table pour créer des politiques transversales ? • Politique publique inversée, bottom-up. • Mieux se servir de ce qui a été fait plus tôt, revoir l'essaimage de l'information (dispositif initiative jeune) : égalité des territoires. • Plus de co-construction avec les jeunes dans le cadre des politiques Jeunesse. • Qu'est-ce qui va donner une cohérence ? Pour quelle plus-value ? Pas forcément l'idée d'ajouter quelque chose, mais d'enlever quelque chose dans un but de simplification.

ENGAGEMENT

Quels objectifs prioritaires en 2018 ?

TABLE 1	TABLE 2
<ul style="list-style-type: none"> • Mixité des dispositifs (Service Civique, contrats aidés, garantie jeune etc.) pour diversifier la proposition des jeunes. • Nécessité d'un système transversal. • Validation de l'engagement avec l'objectif d'une capitalisation pour les jeunes avec un soutien de la région. • Valoriser les expériences de bénévolat : VAE. • Porter l'engagement avec l'idée de « se rendre service ». • Informer sur les structures pouvant prendre en charge les SCV. • Mettre en place une enquête de l'engagement avec deux objectifs : <ul style="list-style-type: none"> a. Aller au contact des jeunes et comprendre leurs attentes. Comment les institutions pourraient s'adapter aux jeunes et à leurs nouvelles attentes ? b. Comprendre et valoriser les différentes formes d'engagement, et possiblement en créer de nouvelles. • Créer des passerelles possibles et faciles au niveau des dispositifs des structures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lister (faire un état des lieux dans les différents territoires), faire connaître les possibilités d'engagement : où et comment s'engager ? • Fédérer. • Les jeunes doivent avoir une voie de décision. • Besoin de transversalité, de décloisonner (trop de sectorisation) => rôle de l'éducation nationale dans l'engagement. • Promotion et valorisation de l'engagement et du secteur associatif. • Question des valeurs qui ont une place importante dans l'engagement. • Favoriser la mixité sociale. • Partager plus largement l'idée de l'engagement pour diversifier les profils des jeunes investis. Que les professeurs puissent aider les élèves à se diriger vers l'engagement en les informant mieux. • Elargir : le Service Civique n'est pas le seul engagement.
<ul style="list-style-type: none"> • Interaction entre les politiques régionale et départementale. Organiser des interactions entre les échelons régionaux et locaux. • Faciliter l'engagement partout : équité territoriale. • Bien gérer à l'échelon régional. Avoir une proposition pour l'ensemble du territoire. 	

MOBILITÉ

Problématiques et objectifs prioritaires en 2018 ?

TABLE 1

- Transmettre et mettre en cohérence les informations sur la mobilité : but, moyens, modalités (Service Civique, stage).
- Accès aux transports : facile, fiable, moins cher (l'aide de la région sur les tarifs SNCF ne suffit pas).
- Développer des résidences habitats jeunesse car toutes les villes n'ont pas d'auberge de jeunesse.
- Année de césure doit avoir : statut, valorisation (avant, pendant, après), protection sociale.
- Mise en place de vœux pour un séjour à l'étranger.
- Partir n'est pas perdre son temps.
- Accompagner les jeunes qui partent : démarches, aide financière .

TABLE 2

- Permettre aux apprentis d'aller à l'étranger pour acquérir des compétences complémentaires.
- Actions de sensibilisation pour surmonter les craintes/freins.
- Comment valoriser le projet ? Contact entre pairs. Atouts pour l'employabilité.
- Lever les inégalités d'accès : à l'information et à la langue.
- Développer les voyages scolaires autour de la langue, les classes découvertes.
- Accompagnement de qualité avec des personnes formées.
- Accessible à tous : augmenter le nombre d'actions et de projets.
- Difficultés infrarégionales : réseau de transport, hébergement, perspectives pour les jeunes.
- Optimiser la communication, l'information :
 - o Avoir un guichet unique, une coordination des acteurs pour une continuité des dispositifs entre primaire, collège, lycée.
 - o Identifier l'organisme-interlocuteur pour les 25-29 ans.
 - o Maîtriser le fonctionnement des institutions pour permettre au jeune de saisir le bon organisme (ex : avoir un organigramme).

LOGEMENT

Quels objectifs prioritaires en 2018 ?

TABLE 1	TABLE 2
<p>Les conditions d'accès ? Le transport ? Les aides ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Maintien des APL et des aides.• Réévaluation du coût de la vie.• Restauration d'ancien bâtiment pour créer des logements jeunes.• La taxe d'habitation.• Transport gratuit avec une amélioration des transports en commun.• Remettre en service des gares.• Logement à des prix adaptés à chaque situation.• Valoriser les formes de solidarité liée au logement.• Accès universel pour le logement.	<ul style="list-style-type: none">• Communiquer mieux sur les programmes existants (BIJ).• Mieux informer les propriétaires et les locataires.• Jeu de l'offre et de la demande mais n'est pas le même selon les territoires.• Rendre plus transparente l'offre existante, permettre un accès plus simple car les dispositifs manquent de clarté.• Les institutions y verraient plus de facilité à créer des passerelles internes, et les jeunes se sentiraient moins perdus.• La part de responsabilité de l'Etat, à l'origine de dysfonctionnements qui créent des inadéquations entre les services publics et les jeunes.• Lister les programmes existants, rendre compte de leurs dysfonctionnements et pointer les améliorations à apporter dans l'idée de la mise en place d'un guichet unique d'aides aux logements pour les jeunes.

ORIENTATION

Problématiques et objectifs prioritaires en 2018 ?

TABLE 1

- Question de la proximité => connaissance du jeune c'est aussi la connaissance de son territoire. Sans proximité ce n'est que du théorique. Proximité envisagée comme un bassin de vie. Déléguer au niveau territorial // mettre en lien. + Regard prospectif.
- Mobilité pour les jeunes qui cherchent à trouver une formation.
- Dispositif pour faire connaître le territoire qu'est la Nouvelle-Aquitaine (Favoriser la découverte des métiers via la découverte des territoires).
- Changer l'image de l'orientation :
 - o Partir d'un prétexte avec des techniques d'animations particulières pour que ça soit moins anxiogène.
 - o Briser la représentation du « si tu ne réussis pas à l'école, c'est foutu ». Levier des parents => « une école de parents » pour valoriser son enfant. Accompagner les parents.
- Mieux définir les débouchés des formations du supérieur. Il faut que l'orientation scolaire débouche sur une profession, grâce à un socle défini de compétences transversales.
- Question des moyens de faire des études.
- Aider les jeunes à se connaître et apprendre ce qu'ils aiment. Il faut que les jeunes soient acteurs.
- Question de la différenciation ou non de l'orientation scolaire et l'orientation professionnelle.
- Identifier les acteurs de l'orientation. Problème de la cohérence des acteurs à travers la multiplication des ressources.
- Nécessité d'une bonne connaissance des métiers pour les personnes qui accompagnent les jeunes.
- Problèmes des métiers en tensions qui ne sont pas valorisés (ex. : chaudronnier).
- Formations pro sont dévalorisées et ont moins d'heures de formation avec le passage au bac pro (3 ans contre 4 avant).
- S'inspirer des modèles étrangers.

TABLE 2

- Orienter vers un ensemble de compétences.
- Sensibilisation des jeunes à l'orientation : leur intérêt.
- Partir des envies des jeunes.
- Rapprocher les jeunes de l'entreprise, du monde du travail : que les jeunes rencontrent des professionnels, multiplier les occasions de contact avec le monde professionnel.
- Mettre en place différents moyens pour informer les jeunes :
 - o Offre satisfaisante mais pas cohérente
 - o Méconnaissance des élèves du volet orientation
- Impliquer tous les acteurs :
 - o Agir sur les parents
 - o Agir sur les enseignants
 - o Formation en continue des professionnels de l'orientation
 - o Création d'animateur/médiateur sur l'orientation
- Accès à des outils (bilan de compétences).
- On s'oriente tout au long de sa vie.
- Les jeunes ne connaissent pas bien leurs territoires :
 - o Enjeux d'orientation.
 - o Problème de mobilité

CLÔTURE DE LA JOURNÉE

RESTITUTION DES TRAVAUX EN COMMISSIONS

› Alexandre Lebon

Bien, on va pouvoir continuer, pour ce dernier temps d'échange. Je vous invite à prendre place.

› Nolwenn Mante

Bon retour parmi nous. On va procéder à la restitution, je vous propose à tous de vous asseoir.

› Alexandre Lebon

Pour procéder à la restitution, nous demandons à chaque représentant de groupe de faire en 5 minutes une restitution de vos échanges, de vos premières propositions.

› COMMISSION « QUELLE STRATÉGIE RÉGIONALE EN MATIÈRE D'INFORMATION JEUNESSE »

Bonjour à tous et à toutes, on va parler de stratégie régionale en matière d'information jeunesse, avec un premier point portant sur les attentes et les motivations.

La priorité, c'est de rendre l'information accessible, lisible, visible et efficace. Il faut pour cela que les jeunes soient acteurs de leur information, qui doit être par et pour les jeunes. Il faut aussi que les jeunes soient informés dès que possible, avec leur outil d'information. Ces outils ne sont pas les mêmes en fonction de l'âge ou du milieu social des jeunes.

On a aussi évoqué une recherche d'informations concrètes et adaptées à des publics de jeunes qui varient selon leur milieu social, leur âge, leur territoire rural ou urbain. Leurs attentes sont différentes, les informations doivent donc être ciblées.

Il faut un portage politique de l'information, pour avoir une information menée par et pour les jeunes. Il faut mettre tous les acteurs en réseau, avec un accompagnement en proximité.

Le message vers les jeunes doit être commun, d'où qu'ils soient en Nouvelle-Aquitaine, pour que tous les acteurs et les jeunes aient les mêmes informations.

Il faut faire la différence entre égalité et équité. Les moyens mis en œuvre ne seront pas les mêmes pour tous.

Il faut à la fois être pédagogue et accompagner les jeunes pour qu'ils soient les meilleurs acteurs possibles.

› COMMISSION « COMMENT FACILITER ET VALORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES »

Il n'a pas été facile de synthétiser.

Il faut favoriser l'accompagnement de tous les jeunes aux différents âges de la vie et sur l'ensemble des territoires, avec une notion d'équité territoriale et sociale, et en favorisant la mixité sociale.

Il faut valoriser toutes les formes d'engagement, quelles qu'elles soient, et redonner du sens aux termes « engagement », « citoyenneté », etc.

Il faut une interaction entre les différents échelons régionaux et locaux, et la création de passerelles entre ces différents échelons et organismes.

Il faut comprendre les attentes des jeunes, et répertorier les différentes formes d'engagement et les organismes de soutien pour une meilleure lisibilité.

Il faut communiquer de façon plus adaptée vers les jeunes, avec des canaux de diffusion appropriés, en impliquant l'Education nationale pour favoriser l'engagement au travers des différents âges de la vie.

Il faut aussi donner aux jeunes une voix décisionnaire, et plus seulement consultative, sur tous les sujets qui concernent les jeunes.

» COMMISSION « COMMENT FAVORISER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ET INFRARÉGIONALE »

Pendant notre réflexion, on a identifié plusieurs chantiers prioritaires.

Il faut améliorer l'accompagnement et la formation : accompagnement dans les démarches de la mobilité des jeunes, et valoriser cette mobilité. Il faut faciliter le départ pour une mobilité internationale, réfléchir aux phases avant/pendant/après.

Il faut réfléchir à la continuité du parcours du jeune (et pas seulement du parcours scolaire), et lui permettre d'être le moteur de son projet de mobilité.

La mobilité internationale passe par une bonne mobilité régionale.

Il faut aussi une cartographie des dispositifs proposés à chaque jeune.

» COMMISSION « COMMENT FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES À UN LOGEMENT »

L'accès au logement est un droit fondamental qui doit être assuré par les institutions, mais dans lequel les jeunes ont aussi un rôle à jouer, et des initiatives à prendre.

Il faut mutualiser les programmes qui existent déjà. Les représentants des institutions qui étaient assis à notre table ont vu d'un bon œil cette mutualisation, qui leur permettrait de travailler avec plus de clarté, et qui permettrait aux jeunes de connaître les dispositifs d'aide qui leur sont ouverts, pour simplifier les démarches administratives.

La deuxième chose que nous avons mise en avant, c'est de trouver comment évaluer les politiques qui existent déjà et de rendre compte de leur efficacité. Il y a des dispositifs qui existent, que ce soit pour les propriétaires privés, ou pour les bailleurs sociaux du parc public, et qui ne sont peut-être pas optimisés faute d'évaluation. Avant d'inventer de nouvelles opérations, optimisons ce qui existe déjà.

Les objectifs qui ressortent ensuite sont de rapprocher les propriétaires et les jeunes, qu'ils soient jeunes salariés, en Service Civique, ou étudiants. La distance actuelle est grande, et la confiance ne règne pas forcément entre ces deux parties. Il faut mettre de la confiance. S'il est possible pour des jeunes, aujourd'hui, de trouver des logements près de leur université, de leur lieu de travail, ce n'est pas toujours aisé. La question de la mobilité doit néanmoins être prise en compte conjointement à la problématique du logement.

» COMMISSION « COMMENT L'ACTION PUBLIQUE PEUT-ELLE CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT ET AU BIEN-ÊTRE DES JEUNES »

Pour nous, le sens de cette commission est de réinterroger nos politiques publiques, avec comme principale exigence l'égalité des territoires dans l'application de ces politiques jeunesse. Il faut aussi bien différencier l'impact individuel des politiques sur les jeunes, et également leur dimension collective, pour que ces deux dimensions soient prises en compte dans l'élaboration de ces politiques.

Nous avons établi une liste de propositions :

D'abord, il faut mieux coordonner les acteurs de la jeunesse (Région, départements, associations...) pour établir un vrai diagnostic en prenant le bien-être comme indicateur. Pour la prochaine réunion, nous pourrions récupérer les schémas d'intervention des différentes collectivités territoriales afin de savoir où on en est : qu'est ce qui a été fait, qu'est-ce qui marche, qu'est ce qui ne marche pas.

Il faut aussi clarifier le sens des politiques régionales de la jeunesse. Aujourd'hui on met en place des

dispositifs, sur des problématiques différentes (le logement, le sport, etc), mais il n'y a pas vraiment de ligne directrice, on ne sait pas dans quoi ça s'insère. Il faut écrire quelque chose, qui va nous permettre de savoir comment, collectivement, où on veut aller, et de mettre en cohérence les politiques qui seront ainsi plus adaptées et plus efficaces.

Il faut aussi faire plus de politiques « bottom-up », qui remontent du terrain pour aller en haut. Il faut inverser le processus descendant de la plupart des politiques, en faisant plus de co-construction avec les jeunes. Nous sommes sans doute mieux placés que d'autres pour dire ce qui est nécessaire à notre bien-être et à notre épanouissement.

Nous proposons aussi de revoir la stratégie d'essaimage des politiques régionales, et notamment celles des anciennes régions. Je vais prendre l'exemple du dispositif « Initiatives jeunes » mis en place par l'ex-Aquitaine : il a été élargi à la Nouvelle-Aquitaine, mais on constate que ce sont surtout des associations de l'ex-Aquitaine qui s'en servent. Peut-être l'information n'est-elle pas assez bien passée vers l'ex-Limousin et l'ex-Poitou-Charentes. Comment faire en sorte que les politiques des anciennes régions puissent être connues partout ?

Enfin, il faut définir le rôle qu'on veut donner à la Conférence Territoriale de la Jeunesse. Veut-on qu'il y ait un plus en matière de bien-être et d'épanouissement, ou bien simplifier les dispositifs actuels ? Il faut le définir et faire en sorte que cette conférence marque une étape supplémentaire, et un plus sur la question du bien-être et de l'épanouissement des jeunes.

» COMMISSION « ORIENTATION DES JEUNES : COMMENT METTRE EN COHÉRENCE LES ACTEURS »

Nous avons commencé par une question assez révélatrice : avec qui parle-t-on, de qui parle-t-on ? C'est une question posée aussi bien du côté des acteurs que du public de l'orientation.

Nous avons une multiplicité d'acteurs, qui engendre une multitude de ressources, et c'est ce qui crée finalement l'incohérence. Cette incohérence, d'ailleurs, est plutôt une inefficacité, une inadaptation.

Comment définir l'orientation ? Trop souvent, on parle d'un côté d'orientation scolaire, et de l'autre d'orientation professionnelle. Nous préférons qu'on parle d'un processus alliant le scolaire et le professionnel. Ce processus doit être internalisé par le jeune, pour qu'il en soit vraiment l'acteur. Cela permettrait aux acteurs de mieux connaître les attentes de chaque jeune, mais cela aiderait aussi ces jeunes à mieux se connaître eux-mêmes avec leurs aspirations et leurs centres d'intérêt.

Aujourd'hui, l'orientation c'est souvent « comment trouver un métier ». Mais demain, est-ce que cela ne voudra pas dire développer des potentiels, et définir un socle commun de compétences – qu'on parle de savoir-faire, savoir-être, ou de savoirs ?

Dans les priorités à retenir, il faut réfléchir aux publics des politiques d'orientation, pour agir sur les jeunes, leurs parents et leurs professeurs avec des approches différentes, plus circonstanciées. Il faut aussi permettre aux jeunes de multiplier les occasions de découvrir les entreprises locales, les métiers locaux, ce qui passe par une bonne connaissance du territoire. Déconnectées du territoire, toutes les connaissances sont théoriques. Si on les applique à un territoire, elles prennent en revanche beaucoup plus de poids. Poser d'emblée la question « quel métier veux-tu faire » est anxiogène, qu'il faudrait désacraliser en partant de prétextes, avec des techniques d'animation pour parler d'orientation sans vraiment en parler, à partir des centres d'intérêt du jeune. Cela briserait l'image du « si tu n'obtiens pas un master 2 alors tu ne réussiras pas dans la vie », et amènerait à travailler avec les parents pour valoriser le parcours du jeune.

Nous pensons d'ailleurs qu'un travail reste à faire sur les débouchés des différentes formations. Enormément d'étudiants vont dans des formations similaires, plutôt généralistes, et se retrouvent après leur Master 2 à devoir en faire un second, plus professionnalisant.

Pour conclure, on a parlé d'orientation pour les jeunes, mais on s'oriente tout au long de sa vie, et il faut donc mettre en place les dispositifs adaptés.

› Alexandre Lebon

Merci beaucoup, merci à tous pour ces échanges. Il en ressort principalement que c'est, avant tout, une question d'information vers la jeunesse, et d'accompagnement de la part des institutions et des associations. Leurs représentants veulent-ils apporter de petits éléments de réponse ?

DISCOURS DE CONCLUSIONS

› Jean-Benoît Dujol, *Délégué interministériel à la jeunesse*

Je suis très heureux d'avoir assisté à cette restitution. Je ne m'attendais pas à ce que vous soyez aussi précis et concis, donc je vous remercie de votre professionnalisme. Cette restitution me permet d'avoir une vision d'ensemble de tout ce qui a été dit cet après-midi puisque je n'ai pu assister qu'à la table ronde sur l'information jeunesse.

Deux choses me frappent dans ce que j'ai entendu.

Il y a une demande d'égalité et d'équité, notamment au niveau territorial. Ce n'est pas étonnant dans une région comme la vôtre, mais j'ai l'impression que cette question de savoir comment on traitait les jeunes en tel ou tel point du territoire, avec notamment un clivage rural/urbain, a paru importante à 4 des 6 groupes, et qu'elle est très prégnante. Cela doit nous interroger tous, sur l'ensemble des domaines de politique publique qu'on a évoqués, qu'on parle d'information jeunesse, d'engagement des jeunes, etc. Il faut aussi aller chercher les jeunes qui sont les plus éloignés des dispositifs, surtout dans une grande région, qui peut être clivée, avec des métropoles puissantes et des territoires peut-être plus délaissés.

Un autre élément qui m'a frappé, qui est un peu paradoxal, c'est une demande à la fois de faire la place aux jeunes, avec l'idée de participation et de co-construction, et une demande d'un accompagnement qui soit pleinement professionnel. Cela interroge la posture de l'accompagnateur dans une logique d'aide à l'émancipation et de pouvoir d'agir. On attend peut-être de l'accompagnateur non pas qu'il fasse à la place de, ou qu'il délivre une information descendante, mais qu'il mette le jeune en situation de co-construire son avenir. C'est un défi pour les institutions : comment changer la pédagogie qu'on peut mettre en œuvre pour qu'elle soit plus moderne, plus en phase avec vos aspirations, qui sont à la fois d'être aidés, d'être accompagnés, ce qui est bien normal, mais aussi d'agir. Je terminerai bien en disant que je souhaite que le cycle de travail qui commence aujourd'hui – beaucoup de choses ont été dites aujourd'hui, on a ouvert beaucoup de portes – et qui doit nous emmener jusqu'à l'année prochaine, nous permette de vous accompagner tous et toutes vers ce chemin du « pouvoir agir ».

› Patrick Bahegne, *Directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine*

Juste quelques mots, même s'il n'est pas très raisonnable, après une journée aussi dense, de s'exprimer à cette heure-ci. Je veux d'abord vous remercier de la remarquable concision dont ont fait preuve les rapporteurs des différents groupes. J'avoue que j'ai quasiment perdu mon pari, je ne pensais pas qu'on tiendrait les horaires. Félicitations.

Ce que j'ai entendu, ce sont deux verbes d'action : échanger, et agir. Et c'est bien ce que je trouve le plus important. C'est la démarche.

Nous avons beaucoup échangé en amont pour organiser cette journée, nous avons échangé aujourd'hui, et cette démarche de co-construction, co-animation, qu'on a mise en place, est très importante. Aujourd'hui, avant et après, ce qui est important ce sont les échanges qui se nouent entre nous, de manière formelle ou informelle, et je ne doute pas que, même de manière informelle, hors de cette enceinte, les échanges qu'on a eus depuis ce matin facilitent la communication entre nous. C'est quand même une gageure d'avoir voulu rassembler des acteurs assez représentatifs de la jeunesse d'une région aussi grande que le Portugal ou l'Autriche.

La notion d'action est aussi importante : maintenant, il faut agir. La démarche, c'est bien, mais maintenant il faut qu'on agisse. Il faut qu'on ait des réalisations concrètes. Je suis donc un peu partagé, comme vous,

sur la nécessité de communiquer sur l'existant. Il y a beaucoup de choses qui existent, mais, comme vous l'avez dit, il faut dresser des cartographies des dispositifs parce que tout le monde n'en a pas connaissance. Quel que soit le sujet, il y a des multitudes de dispositifs, d'actions et d'interlocuteurs, et on n'est pas au courant de tout ce qui se passe. L'action, c'est donc d'informer et d'agir autour de l'existant, mais aussi d'inventer modestement des actions nouvelles, fruit de la déclinaison des actions que nous menons, mais pour les faire mieux, plus intelligemment, et avec vous. Il faut donc agir sur l'existant, et mettre en place quelque chose de nouveau. C'est le faire, et surtout le faire-savoir.

Soyez sûrs que nous sommes, le Conseil Régional et moi-même, par la même volonté d'agir, d'avancer et de mettre en place des choses nouvelles. Il ne s'agit donc pas d'un « one shot », mais les groupes de travail vont se réunir, se décliner, et je crois que ce qui est important c'est ce qui va se passer à partir de maintenant.

› **Nathalie Lanzi**, *Vice-Présidente de Région*

J'aimerais tout d'abord remercier les services de la Région, les services « Jeunesse » d'Alexandre Monteau, parce que c'est un sacré travail. Ils sont ici présents, ils nous ont accompagnés, merci à eux. Le politique veut, mais les services travaillent. J'associe à ces remerciements les services de l'Etat, cela a été un beau travail collégial.

Vous parliez d'échanger et d'agir, je dirais aussi inventer et réinventer et travailler. Ce matin, j'ai été interpellée à juste titre : « et maintenant, que se passe-t-il ? ». Hé bien maintenant, en fin d'année, j'aimerais qu'on puisse vous restituer tout ce qui a été dit, au travers d'un livret de rendu, et qu'ensuite, avec l'Etat et l'ensemble des services on puisse mettre en place les commissions et les groupes de travail. Je précise aussi que ce ne sera pas une centralité toujours bordelaise. C'est bien la métropolisation, mais vous êtes les premiers à dire que vous êtes sur l'ensemble du territoire, alors j'attends que des départements et des communautés de communes nous invitent. Je pense que les commissions, comme pour le sport et la culture où ça marche bien, doivent se réunir et travailler.

Faites-le savoir auprès des jeunes, auprès des institutions, parce que nous sommes prêts à intégrer toute proposition, et à travailler collectivement. Nous serons à votre service tout au long de l'année pour co-construire. Il est hors de question que la Région impose un règlement d'intervention sans le groupe de travail dans lequel vous êtes maintenant. Quand il y aura un règlement d'intervention, ou une réflexion, sur la jeunesse, cela ne vous sera pas imposé, on fera comme avec le CESER, on fera des propositions et des restitutions. Cela prendra peut-être du temps, mais c'est avec vous qu'on doit construire et co-construire.

*Sachez que ces commissions vont travailler, il y aura 4 temps forts dans l'année, avec un retour l'année prochaine. La conférence tournera aussi l'année prochaine au niveau des intervenants. Je remercie enfin mes collègues élu.e.s, de la majorité comme de l'opposition, qui m'ont accompagnée toute la journée et qui seront vigilant.e.s, je l'espère, sur les règlements d'intervention quand on sera dans cette salle plénière.

Je finirais en disant que oui, nous avons besoin d'être plus clairs dans notre programme pour la jeunesse, la problématique étant : que voulons-nous pour la jeunesse en Nouvelle-Aquitaine ?



LES ANNEXES

COLLÈGE I : Les jeunes

Structure	Nom Prénom
AFPA	Da Silva Alexandra
Ancien Service Civique	Timon Olivier
Ancien service Civique	Medina Mickaël
CAVL 33	Laporte Liory
CAVL 33	DESSENOIX EMMA
CAVL 86	Mante Nolwenn
CAVL 86	Doucet Estelle
CAVL 87	Bordas Alexis
CAVL 87	Ledon Grégory
Centre social	Argentero Romain
Centre social	Dallé Thomas
Centre social	Guirassy Ousmane
CFA	Steckowski Christophe
CFA	Escoder Paul
CRIJ	Aubert Laury
FFJ/Aliéonor	Vieville Mélanie
FFJ/FMDL	D'autherville Agathe
FFJ/FMDL	Nijenhuis Isis
FFJ/FMDL	Nagathepan Maxime
FFJ/FMDL	Pinho Anderson
FFJ/Jet d'encre	Limonton Alexandre
FFJ/MJCF 86	Boyer Lukas
FFJ/MJCF 86	Plinguet Kentin
FFJ/MJS 87	Pommier Khawla
FFJ/Mouvement de jeunesse 47	Fourage Ludovic
FFJ/Mvt de jeunesse 47	Vendicien Maëlle
FFJ/Salarié	Amrouche Yacine
FFJ/SMECO	Huot Agathe
FFJ/UNEF (FERULIM)	Rivière Antonin
FFJ/UNEF (FERULIM)	Maudet Damien
FJT 33	Ta Quang Elrick
Jeune ambassadeur	Lebon Alexandre
Jeune ambassadrice	Lo Astou
ML	Brulefert Cyril
ML	Ernest Dayhana
ML	Lopes Nina
ML	Pernot Loreileï
ML	Laboussole Anastasia
ML	Martin Flora
ML - Garantie Jeune	Berthe Fabien
MLAJPB	Platero Nina
MLAJPB	Gatelier Patricia
Mli 33	Bachi Nadj
Salarié	Gaborit Aloïs
Service Civique	Chutel Loïc
Service Civique	Thaury Eva
Service civique	Perez Lola
Service Civique	Jousset-Massias Alexandra
Service Civique	Rouzaut Maxime
Service civique	Marcon Elise

COLLÈGE 2 : Les institutions

Structure	Nom Prénom
ARML	Biarnes Poulliat Isabelle
ARML 33	Cardesse Dominique
ARS	Junqua Hélène
Bordeaux Métropole	Garrigues Guillaume
CA Bergercoise	DEMARÈS FRÉDÉRIC
CA du Bassin de Brive	Bonnie Alexandre
CA du Bocage Bressuirais	Bily Christelle
CA du Bocage Bressuirais	Sorin Véronique
CA du Grand Chatelleraut	Belier
CA Grand Poitiers	Blanchard Francois
CA Val de Garonne	Benquet Daniel
cavl agora et ALISO	Llamas Philippe
CC Creuse Grand Sud	Menager Eve
CC Pays de Nay	Courades Lepennec B
CC Pays de Nexon Monts de Chalus	Delautrette Stéphane
CC Terre de Chalosse	Jarderes Aline
CCA pays Basque	Cachenaut Bernard
CD 16	Grenot Alexandre
CD 17	De Roffignac Françoise
CD 19	Pittman Lillith
CD 19	Duhamel Réjane
CD 23	Simonet Valérie
CD 24	Penot Nathalie
CD 33	Audoit Chrystelle
CD 40	Courtesseyre Philippe
CD 47	Maubaret Nathalie
CD 64	Lasserre Jean-Jacques
CD 79	Schneider Adeline
CD 86	Belin Bruno
CD 87	Leblois Jean-Claude
CDC de l'île d'Oleron	Marquet Franck
CDC Lavalette Tude Dronne	Lorblanches Julie
CESER Nouvelle-Aquitaine (crajep NA)	Niorthe Dominique
CIO Talence	Dutemps Colette
Conseil de développement du Pays Basque	Sadaillan Gabriel
Conseil de développement du Pays Basque	Arretz Philippe
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	Moncond'huy Léonore
DDCS 16	Le Masson Cécile
DDCS 17	Vermeulen Meidhi
DDCS 17	Sédillot Stéphanie
DDCS 19	Vareille Jean-Marc
DDCS 23	Sahari Mokrane
DDCS 24	Ka Ousmane
DDCS 33	Romussi Hélène
DDCS 33	Laborde Jean-Philippe
DDCS 33	Porret Cédric
DDCSPP Gironde (33)	Baggio Marie
DDCSPP de la Dordogne	Desmesure Olivier
DIRPJJ	Anton Christine
DRAAF Nouvelle-Aquitaine	Tremeau Damien

DRAAF Nouvelle-Aquitaine	Regondaud Fabienne
DRAC	Girodon Sophie
DRAC	Dubost Gwenaëlle
DRAC	Minvielle Sylvie
DRAC Nouvelle-Aquitaine	Rouaux Marie-Hélène
DRDJSCS	Bahegne Patrick
DRDJSCS	Kancal Selim
DRDJSCS	Mottet Béatrice
ETABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL SUD-OUEST (ESNSO)	Montagu Annick
Fédé des CAF	Arnould Philippe
Fédé des CAF	Tisseuil Evelyne
Fédé des CAF	Ruault Noël
Pôle emploi	Leroy Aurélien
Rectorat	Dugrip Olivier
Rectorat	Robuchon Olivier
Rectorat	Mortelette Eric
Rectorat	Thomas Caroline
Rectorat	Escola Patrick
Région Nouvelle-Aquitaine	Lanzi Nathalie
Région Nouvelle-Aquitaine	Gerard Anne
Région Nouvelle-Aquitaine	Mittet Philippe
Région Nouvelle-Aquitaine	Monteau Alexandre
Université de Bordeaux	Tunon De Lara Manuel
Université de Limoges	Celier Alain
Université de Poitiers	Jean Yves

(COLLÈGE 3) : Mouvements de jeunesse, d'éducation populaire et acteurs économiques et sociaux

Structure	Nom Prénom
Adapei - Ime du Medoc	Berthome Sandra
Adie	Ewald Jean-Marc
Afev	Martin Sandrine
Aliso	Aufaure Christelle
Apajh 86	GOMEZ FRANCIS
Caisse des Dépôts	Lacroix Emmanuel
CCI Nouvelle-Aquitaine	Boulard Frederic
Chambre Régionale d'Agriculture	Graciet Dominique
Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie	Cledel Jean-François
Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat	Gros Jean-Pierre
Commission Régionale Emploi Agricole	Moreno Anne-Marie
Commission Régionale Emploi Btp	Renouil Philippe
Commission Régionale Emploi Hotellerie Restauration	Marques Jean-Paul
Commission Régionale Emploi Industrie Alimentaire 1	Espagnet Céline
Commission Régionale Emploi Industrie Alimentaire 2	Weill Jacques
Concordia	Russier Gaelle
Confédération Paysanne	Coutant Philippe
Cooleurs du Monde	Dutreteau Jean-Marc
Coopérative Tiers-Lieux	Cuvelier Marie-Laure
Coopérative Tiers-Lieux	Gentile Mélissa

Coordination Politique des Centres Sociaux de Nouvelle-Aquitaine	Carrere Caroline
Crajep NA	Merchaoui Liza
CRESS Nouvelle-Aquitaine	Coly Benjamin
CRIJ Bordeaux	Herent Odile
CRIJ Limousin	Capy Pierre
CRIJ Limousin	Perrin Marie-Laure
CRIJ Poitou-Charentes	Delaunay Maryse
Diff'art	Sauvignon David
Drop de Béton	Moreau Alain
EEDF	Tardy Mélanie
Famille Rurale	Baudry Isabelle
FCPE	Vettorel Denise
Fédé Centre sociaux 24	Fouchier Nils
FEDERATION DE PARENT D'ELEVES PEEP	Herviou Véronique
Fédération Régional des MJC Poitou-Charentes	Chaussoy Thierry
Fédération Régional des MJC Poitou-Charentes	Gatteau Bertille
Fédération Régionale des MJC Nouvelle-Aquitaine	Coquelou Matthieu
Fédération Régionale nouvelle aquitaine du planning familial	Nicolas Monique
Fondation MACIF	Taudusson Brigitte
Institut de l'Engagement	Bunlet Rebecca
Institut de l'Engagement	Cossu Constance
Jeune Chambre Economique	Debenais Eugénie
Jeunes Aquitaine Nouvelle-Aquitaine	Lalondrelle Jonathan
La Colporteuse	Ricard Loïc
La Colporteuse	Lepape Laurence
La Ligue de l'enseignement	Monin Aurélie
La Quincaillerie Numérique	RidouxBaptiste
LMDE Aquitaine	Seiler Florent
Région Nouvelle-Aquitaine	Dutaret-Bordagaray Claire
Surfrider Foundation Europe	Leymarie Yann
UCPA	Enselme Loïc
Unis-Cité	Fages-Plantier Anne-Laure
URHAJ Nouvelle-Aquitaine	Broner Julie
URHAJ Nouvelle-Aquitaine	Lestage Charlotte
Vittavi Limousin	Dupouy Bertrand

Des jeunes plus nombreux à l'horizon 2050, dans une population qui vieillirait encore

947 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans en Nouvelle-Aquitaine en 2014, soit 16 % de la population totale (5,9 millions d'habitants)

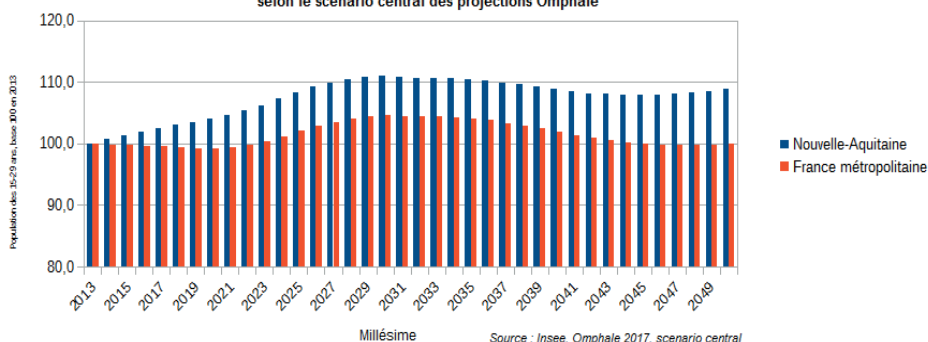
- La plus faible part de jeunes dans la population régionale après la Corse

À l'horizon 2050, une population qui vieillirait encore selon les projections

- 1 million d'habitants en plus, dont 900 000 seniors, soit une part des jeunes de 15 %

Et en même temps, des jeunes plus nombreux (+ 10%) en Nouvelle-Aquitaine, ce qui ne serait pas observé en France métropolitaine

Une hausse plus soutenue pour le nombre de jeunes en Nouvelle-Aquitaine selon le scénario central des projections Omphale

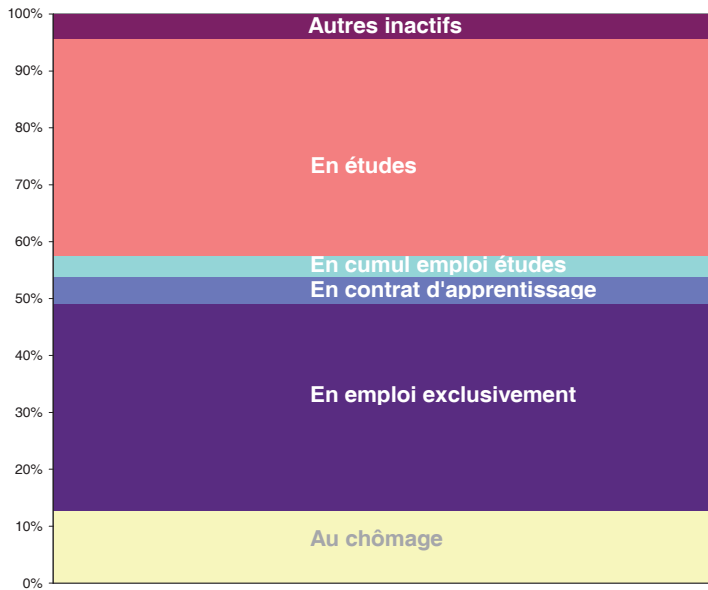


Les 15-29 ans, une tranche d'âge en transitions

Activité des 15-29 ans en Nouvelle-Aquitaine

Sur l'ensemble des 15 à 29 ans en 2014

- ✓ 38,3 % élèves ou étudiants
- ✓ 36,4 % en emploi exclusivement
- ✓ 12,6 % au chômage
- ✓ 4,6 % en apprentissage
- ✓ 4,3 % inactifs (hors élèves ou étudiants)
- ✓ 3,7 % en cumul emploi études



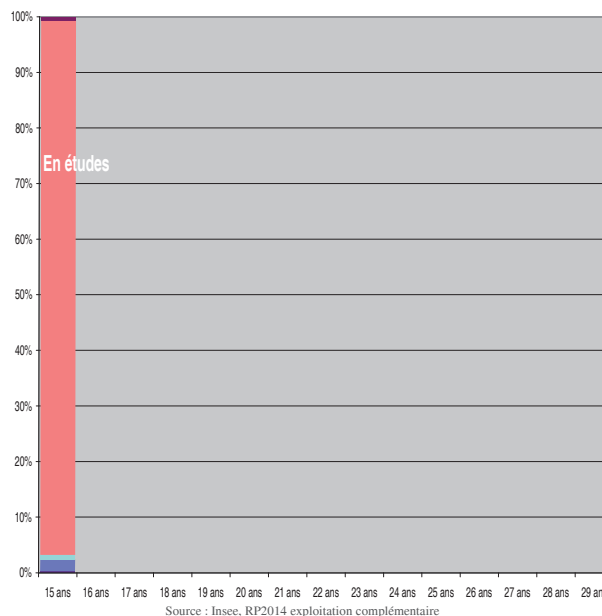
Source : Insee, RP2014 exploitation complémentaire

Les 15-29 ans, une tranche d'âge en transitions

À 15 ans en 2014

- ✓ **96,1 %** élèves ou étudiants
- ✓ **0,2 %** en emploi exclusivement
- ✓ **0,1 %** au chômage
- ✓ **2,1 %** en apprentissage
- ✓ **0,6 %** inactifs (hors élèves ou étudiants)
- ✓ **0,8 %** en cumul emploi études

Activité des 15-29 ans en Nouvelle-Aquitaine



Les jeunes en Nouvelle-Aquitaine

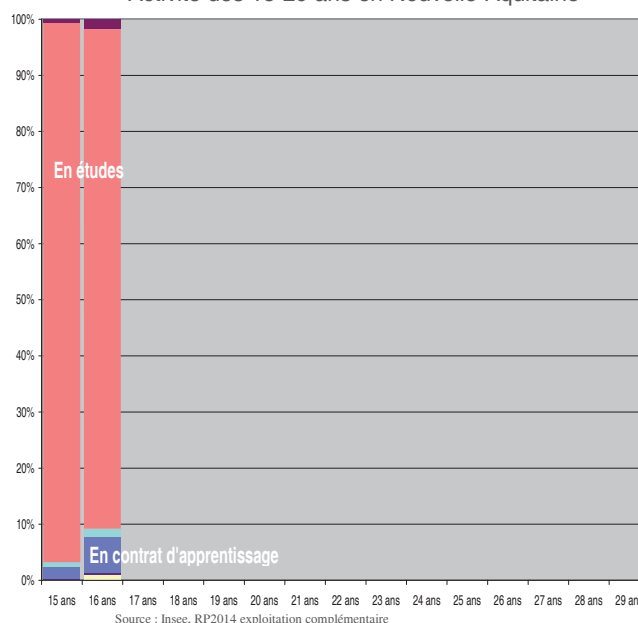
13/11/2017

Les 15-29 ans, une tranche d'âge en transitions

À 16 ans en 2014

- ✓ **89,0 %** élèves ou étudiants
- ✓ **0,3 %** en emploi exclusivement
- ✓ **1,1 %** au chômage
- ✓ **6,5 %** en apprentissage
- ✓ **1,8 %** inactifs (hors élèves ou étudiants)
- ✓ **1,4 %** en cumul emploi études

Activité des 15-29 ans en Nouvelle-Aquitaine

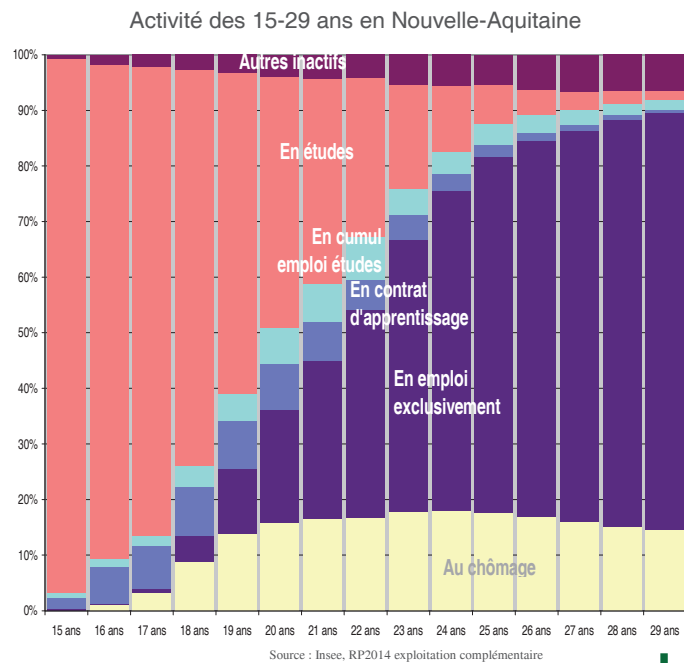


Les jeunes en Nouvelle-Aquitaine

13/11/2017

Les 15-29 ans, une tranche d'âge en transitions

À chaque âge



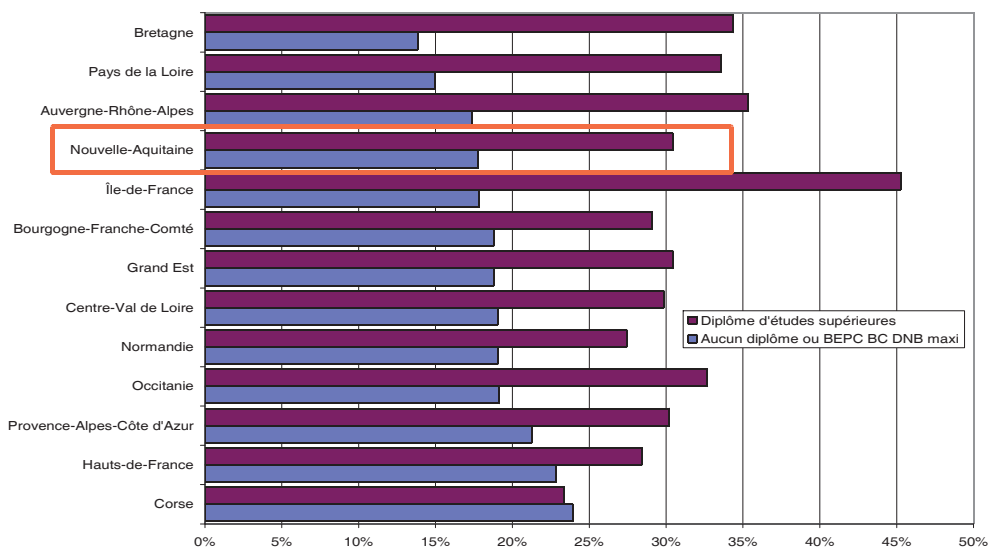
Les jeunes en Nouvelle-Aquitaine

13/11/2017



90 000 jeunes peu diplômés en Nouvelle-Aquitaine, et 154 000 diplômés du supérieur

Niveau de diplôme des jeunes de 15 à 29 ans, hors du système scolaire en 2014



Les jeunes en Nouvelle-Aquitaine

13/11/2017

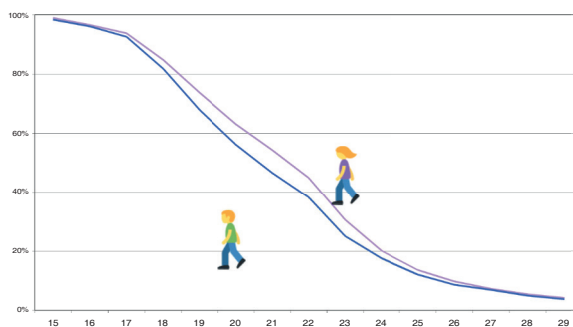
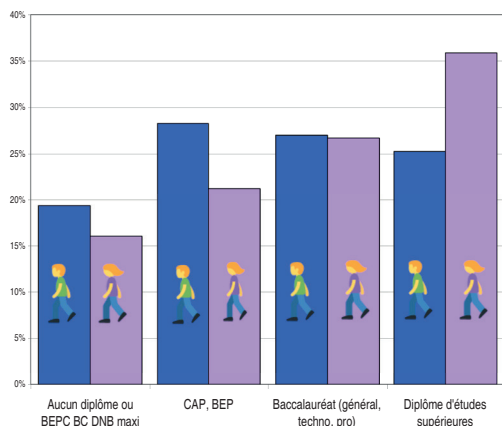


Les femmes plus fréquemment diplômées, en relation avec une scolarisation plus poussée

Après leurs études, les jeunes femmes de Nouvelle-Aquitaine ...

- **Moins souvent** peu ou pas diplômées
- **Plus souvent** diplômée du supérieur

...en lien avec une scolarisation plus poussée à chaque âge.



Source : Insee, RP2014 exploitation complémentaire

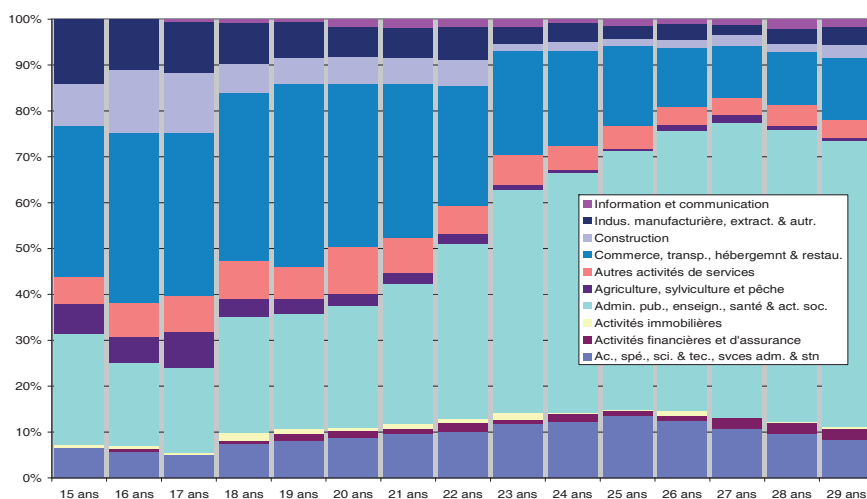
Les jeunes en Nouvelle-Aquitaine



13/11/2017

35 000 jeunes en cumul emploi-étude : des secteurs d'activité évoluant selon l'âge et la qualification

Secteurs d'activité où travaillent les jeunes de 15 à 29 ans qui sont en formation en Nouvelle-Aquitaine (hors apprentissage)



Source : Insee, RP2014 exploitation complémentaire

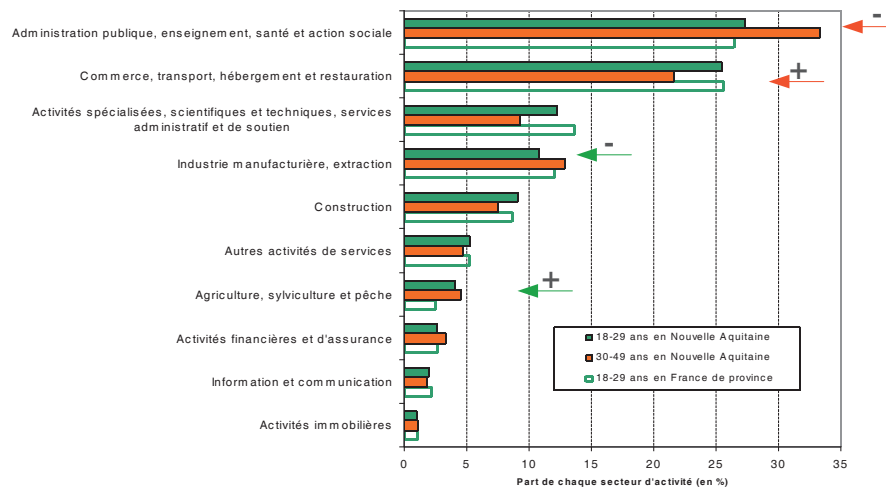
Les jeunes en Nouvelle-Aquitaine



13/11/2017

Les jeunes de Nouvelle-Aquitaine en emploi : un positionnement différent par rapport à leurs aînés

Répartition des jeunes actifs en emploi par secteur d'activité : comparaison avec les plus âgés (30-49 ans) et les jeunes de France de province



Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire

Des jeunes diversement présents sur tous les territoires...

947 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans en Nouvelle-Aquitaine, soit 16% de la population, un peu moins que la moyenne métropolitaine (18%)

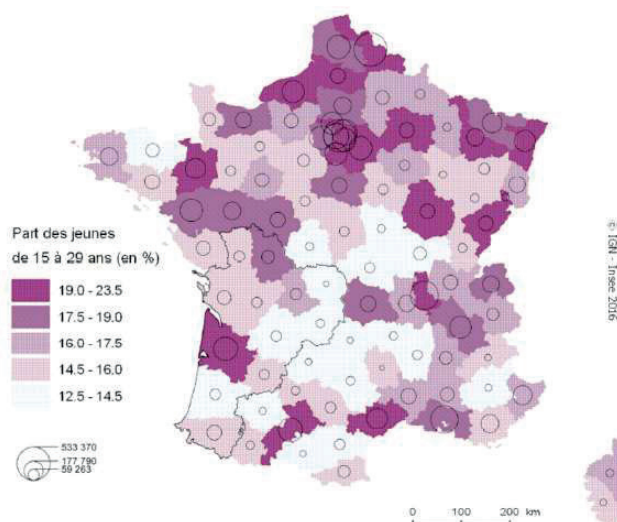
Pour chaque département de Nouvelle-Aquitaine, de 50 000 à 100 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans

Exceptions

Gironde : 288 000 (6ème)

Corrèze : 34 000

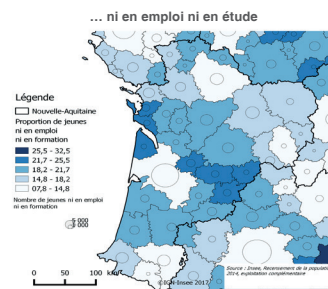
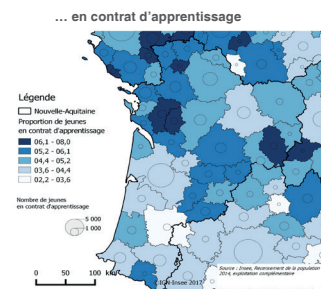
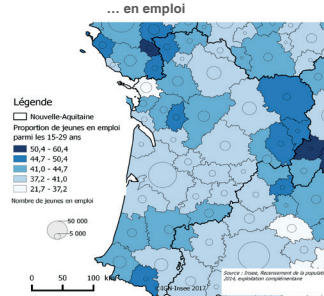
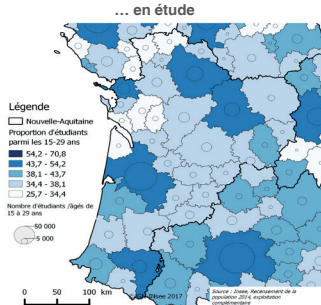
Creuse : 15 000 (avant-dernier)



Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire

... en moyenne dans des situations différentes

Effectifs et proportions de 15-29 ans en Nouvelle-Aquitaine ...



Les jeunes en Nouvelle-Aquitaine

13/11/2017

Jeunes ni scolarisés ni en emploi : pas seulement au cœur des villes

151 000 jeunes ne sont ni en formation ni en emploi ni en stage

Dont 50 000 n'ont pas de diplôme supérieur au brevet des collèges

Dont 30 000 n'ont pas de diplômes supérieur au brevet des collèges et recherchent un travail depuis plus d'un an

15-29 ans ni en emploi, ni en formation par bassin de vie, durablement éloignés du marché du travail et peu diplômés

15-29 ans ni en emploi, ni en formation, qui recherchent un emploi depuis plus d'un an ou sont inactifs, diplômés au maximum du DNB



Part des 15-29 ans ni en emploi, ni en formation, qui recherchent un emploi depuis plus d'un an ou inactifs, diplômés au maximum du DNB

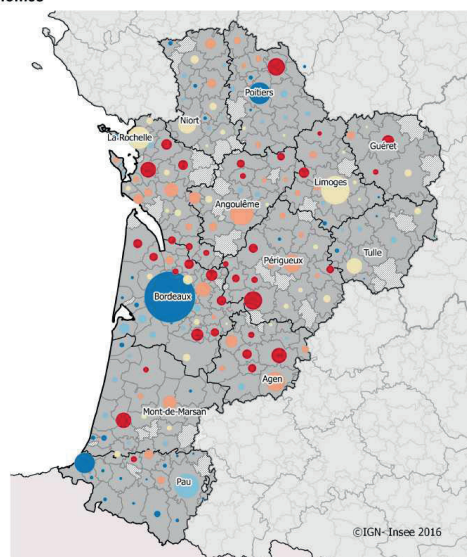


Effectif concerné inférieur à 100 et part concernée significativement différente entre 2007 et 2012

■ Bassins de vie

Source : Insee, RP 2012

Champ : Population des ménages, des foyers étudiants, des habitations mobiles et sans abris



Les jeunes en Nouvelle-Aquitaine

13/11/2017

Une autonomie résidentielle progressive au fil des années

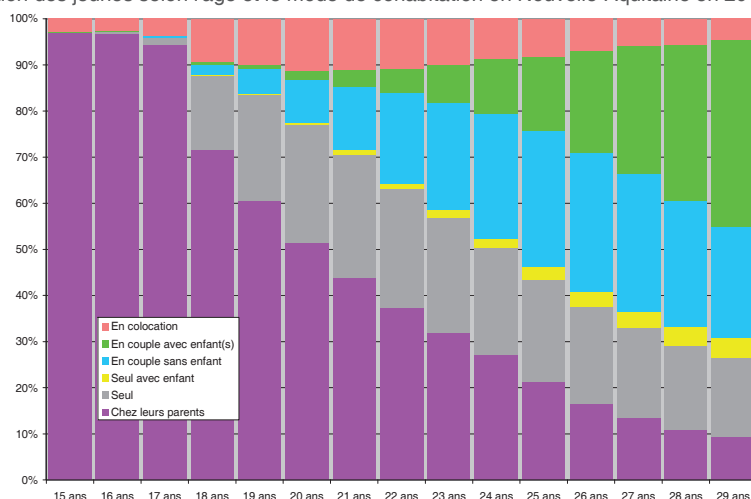
À 20 ans :

- un jeune sur deux vit chez ses parents
- un sur quatre habite seul

Un départ conditionné par :

- L'âge
- Le sexe
- L'activité
- Les conditions d'emploi

Répartition des jeunes selon l'âge et le mode de cohabitation en Nouvelle-Aquitaine en 2014



Source : Insee, RP2014 exploitation complémentaire

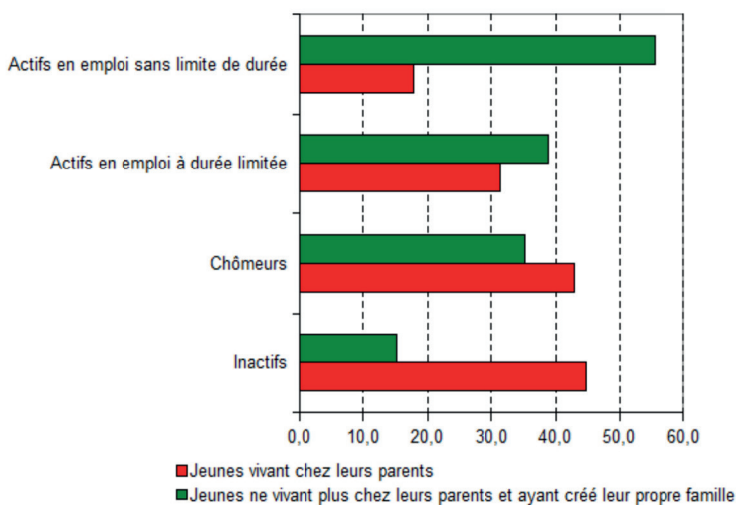


Les jeunes en Nouvelle-Aquitaine

13/11/2017

Un départ du domicile parental favorisé par l'emploi

Lieu de résidence des jeunes néo-aquitains selon leur situation professionnelle (en %)



Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire

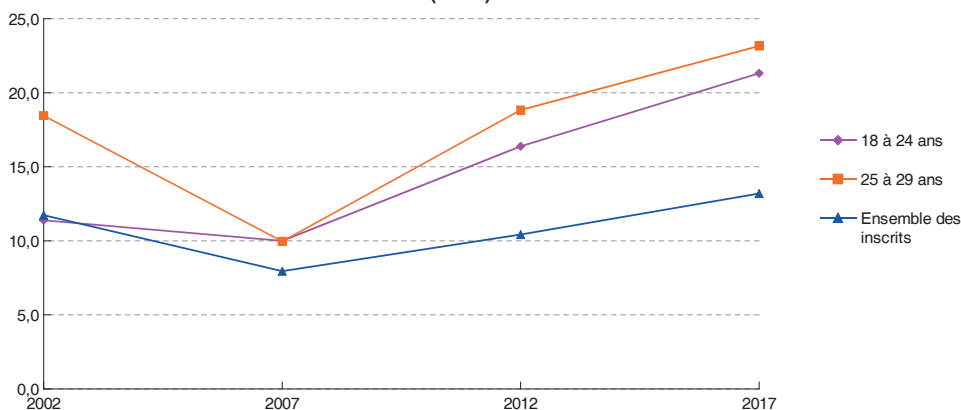


Les jeunes en Nouvelle-Aquitaine

13/11/2017

Engagement citoyen : la participation électorale en baisse plus forte chez les jeunes

Evolution des parts d'abstention systématique au sein d'une tranche d'âge en Nouvelle-Aquitaine (en %)



Parmi les jeunes âgés de 25 à 29 ans : 23,2% n'ont voté à aucun des tours de scrutin en 2017 en Nouvelle-Aquitaine

Source : Insee, enquête participation électorale 2002 à 2017

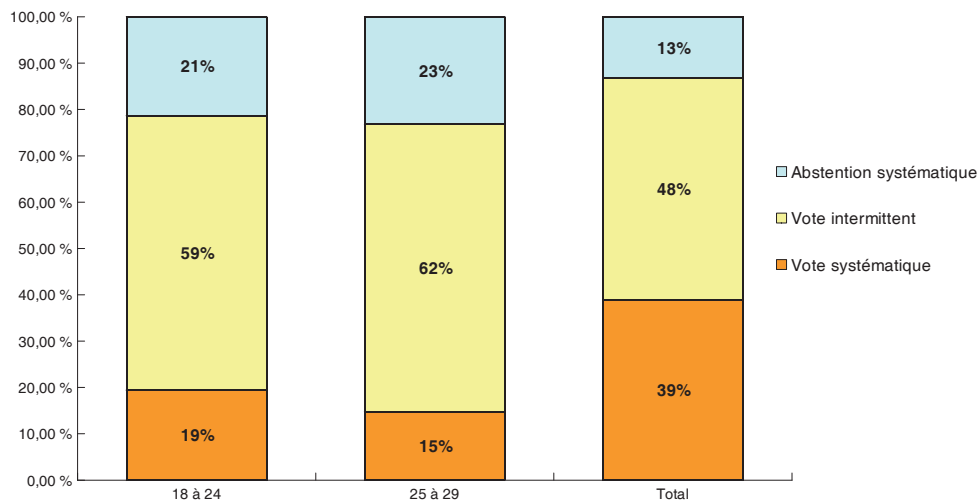


Les jeunes en Nouvelle-Aquitaine

13/11/2017

Un engagement intermittent ?

Répartition des inscrits au sein d'une tranche d'âge par type de participation aux élections de 2017 en Nouvelle-Aquitaine (en %)



Source : Insee, enquête participation électorale 2002 à 2017



Les jeunes en Nouvelle-Aquitaine

13/11/2017

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



ctj@nouvelle-aquitaine.fr

Pour toutes vos questions

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

- › ali.bettayeb@nouvelle-aquitaine.fr
- › cecile.bienes@nouvelle-aquitaine.fr
- › cecile.esterle@nouvelle-aquitaine.fr

**DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
NOUVELLE-AQUITAINE**

- › florence.abadie@drjscs.gouv.fr

RECTORAT

- › anne.deslandes@ac-bordeaux.fr
- › emilie.dupont@ac-bordeaux.fr

